

LA REVUE DU CAIRE

ORGANE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉCRIVAINS
DE LANGUE FRANÇAISE

(Section d'Égypte)

DIRECTEUR : MOHAMMED ZULFICAR BEY

	Pages.
LÉON GUICHARD	Complainte de France 217
ÉTIENNE DRIOTON	Points de vue sur l'ancienne Égypte 220
CH. PETIT DUTAILLIS	La formation de l'Unité française 246
YVETTE HABIB	Prière aux Anges 265
G. DE VAUX	Passé et Présent de la Finlande 267
JEANNE ARCACHE	Zoo 284
JEAN LE GUEVEL	Chanson des Filles du Nil 288
TAHA HUSSEIN	Le Livre des Jours 290

ÉGYPTE : 5 PIASTRES

LIBRAIRIE HACHETTE

CAPITAL 110 MILLIONS DE FRANCS



Le plus grand choix de volumes,
revues et journaux français
et en toutes autres langues



Dépositaires des ouvrages

LAROUSSE



Succursales ou Dépositaires
dans toutes les principales
villes du Proche-Orient



La Librairie Hachette est acheteuse
de tous les exemplaires n° 1 de la *Revue du Caire*

Compagnie Centrale d'Éclairage
par le Gaz et par l'Électricité

LEBON & C^{IE}

LE CAIRE <-> ALEXANDRIE

Force Motrice Électrique
Tarifs Réduits pour Industries

Vente à tempérament et location
de chauffe-bains à gaz et d'appareils

Appareillage en tous genres
GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Cokes calibrés - Brai (Pitch)
Goudron brut et deshydraté
Huiles minérales dérivées
du goudron - Naphtaline



THAT NO FINER
WHISKY GOES
INTO ANY BOTTLE

IS AN UNDISPUTED
FACT —

SO DON'T BE VAGUE
ASK FOR

Haig

COMPLAINTE DE FRANCE.

En ces jours où les Français préfèrent se taire et se recueillir, c'est au chant d'un Français du passé que j'emprunte plus volontiers ma confiance, que je retrempe les raisons du cœur.

Connaissez-vous la *Complainte de France*, cri de contrition et d'espérance, poussé jadis, en 1433, par Charles d'Orléans? Défait à la bataille d'Azincourt, éloigné de son pays depuis dix-huit ans, prisonnier des Anglais, et si désireux de la paix qu'il était prêt à reconnaître pour roi de France le roi d'Angleterre, au cours des négociations de Douvres, qui n'aboutirent pas, le duc y met au passé la grandeur de la France, mais incite le « franc royaume » à reprendre vie, et termine son poème sur une note d'espoir pieux et grave :

*France, jadis, on te soulait nommer,
En tous pays, le trésor de noblesse,
Car un chacun pouvait en toi trouver
Bonté, honneur, loyauté, gentillesse,
Clergie, sens, courtoisie, prouesse.
Tous étrangers aimaient te suivre.
Et maintenant vois, dont j'ai déplaisance,
Qu'il te convient maint grief mal souvenir,
Très chrétien, franc royaume de France!*

*Ne te veilles pourtant désespérer,
 Car Dieu est plein de merci à largesse.
 Va-t'en vers lui sa grâce demander,
 Car il t'a fait déjà, pièce a, promesse,
 (Mais que fasses ton avocat Humblesse)
 Que très joyeux sera de toi guérir;
 Entièrement mets en lui ta fiance;
 Pour toi et tous voulut en croix mourir,
 Très chrétien, franc royaume de France!*

*Pour ce, France, veilles toi aviser
 Et tôt reprends de bien vivre l'adresse.
 Tous tes méfaits mets peine d'amender,
 Faisant chanter et dire mainte messe
 Pour les âmes de ceux qui ont l'âpre
 De dure mort souffert pour te servir.
 Leur loyauté aies en souvenance.
 Rien épargné n'ont pour toi garantir,
 Très chrétien, franc royaume de France!*

*Dieu a les bras ouverts pour t'accoler,
 Prêt d'oublier ta vie pécheresse.
 Requier pardon; bien te viendra aider
 Notre-Dame, la très puissant princesse,
 Qui est ton cri, et que tiens pour maîtresse.
 Les saints aussi te viendront secourir,
 Desquels les corps font en toi demeure.
 Ne veilles plus en ton péché dormir,
 Très chrétien, franc royaume de France!*

Un de nos contemporains, voici quatre ans, dans quelque douloureux pressentiment, a écrit, sur les quatre strophes que je viens de citer, une poignante mélodie. Moine à l'abbaye d'En Calcat, où il tenait les orgues jusqu'à la mobilisation de septembre dernier, il signe aujourd'hui : dom Clément, o. s. b. Il signait naguère Maxime Jacob, lorsque, jeune et brillant pianiste et

compositeur, camarade de Francis Poulenc, et comme lui disciple de Satie, il mettait en musique les vers légers et charmants de René Chalupt, de Tristan Derème et de Jean Cocteau. Depuis, sa vie s'est faite plus austère et ses sources d'inspiration plus graves. Si la France avait encore le pouvoir de faire entendre sa voix dans l'éther, elle devrait chanter la complainte du prince français prisonnier, mise en chant cinq siècles plus tard par un jeune converti, devenu en Dordogne moine bénédictin.

Nous la chantions, cette complainte, chez des amis, avec le capitaine de réserve Hermann Dopp, à la veille de son départ pour la France, et je suis sûr qu'à lui comme à moi, sous des cieux différents, elle revient souvent aux lèvres et au cœur.

LÉON GUICHARD.

POINTS DE VUE SUR L'ANCIENNE ÉGYPTE.

Si la civilisation égyptienne, qu'ils pouvaient encore contempler dans son éclat à l'époque d'Hérodote, a été pour les anciens Grecs un sujet inépuisable d'étonnement — tellement elle différait par ses principes et dans ses expressions de leur propre culture, — elle reste encore pour nos contemporains un profond et troublant mystère.

La formule «L'Égypte, mère des religions, des sciences et des arts», qu'ils admettent comme un axiome, ne leur semble pas en harmonie avec l'impression générale qu'ils retirent de la fréquentation des musées, des monuments, ou des livres des égyptologues qui font au grand public la grâce de vulgariser leur science.

Leur impression directe elle-même n'est pas homogène. La technique parfaite de la sculpture, et le souci d'expression qu'ils croient y saisir, leur font conclure à l'existence d'un art comparable au nôtre, mais dont ils ne retrouvent pas les conceptions essentielles dans le choix et la composition des sujets. Ils acceptent donc la légende commode d'une tutelle sacerdotale pesant sur les manifestations de l'art.

Les œuvres puissantes d'architecture, comme les Pyramides, avec leur structure précise, leur stabilité absolue et surtout leur orientation exacte, leur semblent inexplicables si elles ne sont pas l'expression d'une théorie parfaite de la géométrie et de l'astronomie, à notre façon

bien entendu. Et comme les égyptologues leur affirment qu'aucune trace de pareille science — ni même du souci de pareille science — n'est discernable dans les écrits conservés sur papyrus, ils en concluent à l'existence d'une science secrète, transmise par symboles sans avoir jamais été notée par l'écriture.

Dans un autre domaine, certains textes mis en valeur par les savants leur révélant une pensée religieuse très élevée, nos contemporains imaginent pour l'ancienne Égypte une religion sublime. Mais, rebutés par les dieux à têtes d'animaux figurés dans les temples, le caractère alimentaire des liturgies divines et funéraires, et l'intrusion constante de la magie dans la pratique religieuse, ils en arrivent à la conviction que la religion égyptienne était de caractère ésotérique, ne livrant la vérité de ses dogmes qu'à des initiés et les enveloppant d'un voile de symboles pour le mettre à la portée du commun de ses fidèles.

Ainsi, faute d'une détermination exacte de l'angle sous lequel il faut se placer pour comprendre l'ancienne Égypte, et parce qu'ils s'obstinent à juger ses manifestations suivant nos catégories actuelles, nos contemporains imaginent volontiers une Égypte ancienne qui n'est pas, en ce qui concerne la religion et la science dont nous allons seules nous occuper, celle des égyptologues, ni des inscriptions qu'ils déchiffrent, mais qui, parée de toutes les richesses que leur imagination peut concevoir, transcende tous les témoignages écrits et se cache derrière eux, comme une lumière derrière un écran opaque hermétiquement clos.

*
* *

Cette théorie, si en vogue, de l'hermétisme de l'ancienne Égypte se brise pourtant sur une constatation très simple, pour peu qu'on y prête attention.

Il est certain que l'Égypte, dans toutes les manifestations de sa culture, a pris soin de garder un certain mystère.

Secrets religieux, puisque l'accès du temple, défendu à la foule, n'était permis qu'à des privilégiés, sous certaines conditions de rang sacerdotal ou social d'autant plus étroites qu'on approchait plus près du sanctuaire, dont l'entrée était réservée au roi ou au pontife qui le représentait dans les rites. En conséquence les figurations de cérémonies, si elles étaient sculptées en bas-reliefs sur les parois des chapelles mêmes où elles s'accomplissaient, ne s'étalaient pas sur les murs des salles ou des cours précédentes, où un public plus large était admis.

Secrets magiques, puisque certains chapitres du *Livre des Morts*, par exemple, portent des rubriques de ce genre :

Cet écrit est un très véritable mystère qu'aucun autre parmi les hommes ne devra jamais connaître. Il ne doit être dit à personne, ni être répété à qui que ce soit, ni être entendu d'aucune oreille. Ne le fais voir qu'à toi-même et à ton disciple. (Chapitre 148.)

Cet écrit, très mystérieux, ne le laisse voir à personne. C'est un sacrilège qu'on le connaisse. Cache-le. (Chapitre 162.)

Secrets de métiers, comme le laisse entendre la stèle du cimentier émailliste Iritisen, au Musée du Louvre⁽¹⁾ :

Je savais faire les incrustations d'objets, adhérentes sans être passées au feu et, de plus, non solubles dans l'eau. Il n'y avait personne au monde qui fournît cela, sauf moi seul et mon propre fils aîné. Sa Majesté ordonna qu'il le fit, et il le fournit.

Un tel état d'esprit permet de supposer légitimement que les sciences elles-mêmes étaient accaparées par des castes ou des corporations qui en monopolisaient l'enseignement et les livres.

⁽¹⁾ Stèle C 14 (XI^e dynastie). Étudiée récemment par BLOND, *Le métier d'Iritisen*, dans la *Chronique d'Égypte*, XIII, Bruxelles 1938, p. 21-34.

Mais, qu'on ne l'oublie pas, les parties les plus mystérieuses des temples sont maintenant baignées par le soleil et ouvertes à tout venant. On peut en lire les inscriptions, jadis noyées dans l'ombre. Les recueils que les magiciens avaient jalousement emportés dans la tombe ont été retrouvés auprès d'eux. Des papyrus, complets ou fragmentaires montrent, par le témoignage des Égyptiens eux-mêmes, en quoi consistait exactement leur science.

L'Égypte ancienne a pu pratiquer l'hermétisme et garder certains secrets en les enfermant dans ses temples, en les enfouissant dans des tombeaux, ou en les consignait dans des livres confidentiels.

Elle ne peut empêcher la postérité de les y retrouver et de jauger exactement son héritage intellectuel, comme si, ayant en sa possession la clef du secrétaire d'un aïeul disparu, quelqu'un en ouvrait les tiroirs dissimulés et faisait l'inventaire des documents que de son vivant il y tenait jalousement enfermés.

*
* *

Nous pouvons donc actuellement juger l'Égypte antique sur pièces probantes, sans qu'on puisse arguer contre nos conclusions d'une doctrine hermétique religieuse ou scientifique, puisqu'on n'en trouve pas de traces où on devrait nécessairement en découvrir, si pareille doctrine avait jamais existé au sein du peuple égyptien.

Ce n'est pas à dire que nous sachions tout sur l'Égypte ancienne. Nous devons attendre, ou pour mieux dire espérer, de nouvelles découvertes qui éclaireront beaucoup de points encore obscurs, combleront des lacunes et rectifieront des idées fausses.

Mais d'ores et déjà tant de témoignages, et d'origines si diverses, ont été produits que les limites de la pensée égyptienne et le plan sur lequel elle se mouvait sont établis d'une façon indiscutable, que rien ne peut plus infirmer dans l'ensemble.

Qu'on retrouve, par exemple, un traité sur papyrus qui enseigne la métempsychose. Il n'y aura pas lieu de réformer toutes nos notions sur les croyances égyptiennes. Tant de textes, de rites, de monuments prouvent que cette conception a été étrangère à la pensée de l'Égypte ancienne qu'il ne faudra y voir que le témoignage d'une doctrine particulière en contradiction curieuse avec les idées communes.

Que d'autres textes viennent prouver qu'un savant de ces âges reculés tenait la terre pour sphérique, avait une notion de la gravitation universelle, s'inquiétait de mesurer la distance de la terre à la lune. Cela n'empêchera pas de devoir continuer à affirmer, sur la foi d'une multitude de témoignages sûrs et concordants, que la quasi-totalité des penseurs égyptiens, et avec eux la science officielle, considérait la terre comme un disque plat, coiffé d'une voûte céleste et noyé dans l'Océan abyssal; que, selon eux, les dieux circulaient au ciel sous l'aspect d'astres et que la pensée d'évaluer en chiffres leur éloignement aurait semblé bouffonne, voire même incongrue, — si même elle avait jamais pu les effleurer — à des esprits imbus de cette cosmographie.

On peut donc en toute sécurité, pour résoudre le problème de la religion et de la science égyptiennes, s'appuyer sur des données égyptologiques éprouvées, sans en appeler à la possibilité de découvertes futures.

Si les conclusions qu'on en tire semblent incompatibles avec ce que nous estimons être de la vraie religion et de la vraie science, le plus sage ne sera-t-il pas de se demander si la religion et la science n'étaient pas dans l'ancienne Égypte quelque chose d'un peu différent de ce que nous entendons par là aujourd'hui?

*
* *

Pour nous autres modernes, la religion est avant tout une croyance à une révélation, — qu'on l'appelle, suivant

les Églises, dogme ou message divin. Cette croyance s'exprime par un symbole de foi, quelquefois très simple, comme dans l'Islam. Quiconque accepte ce symbole adhère à cette religion ; quiconque le rejette s'en exclut. Ce symbole de foi se base, ou plus exactement se réfère à des Livres Saints, considérés comme inspirés par Dieu, et immuables. Son adhésion impose au fidèle des obligations morales et des devoirs culturels.

J'imagine qu'on aurait singulièrement embarrassé un ancien Égyptien en lui demandant de définir sa religion suivant ce schème. Ce n'était pas une croyance condensable en une formule — on ne tenta jamais de le faire — qui en constituait l'essentiel, mais le fait qu'il adorait, ou était dans la disposition d'adorer, tous les dieux reconnus légitimement sur la terre d'Égypte, avec leurs légendes et leurs attributs souvent différents d'un sanctuaire à l'autre. Et encore cette façon, qui est la nôtre, d'essayer de concevoir une « religion égyptienne », comme celle d'une Église définie, procède-t-elle d'un point de vue moderne ; il serait plus exact de parler des « religions des Égyptiens ». Pour chaque Égyptien, en effet, le dieu principal était celui de sa ville ou de sa province, et cela depuis les âges préhistoriques, alors que les cités, indépendantes, se réclamaient chacune de leur dieu particulier. Autour de ce dieu local d'autres divinités secondaires avaient pris place, souvent par suite de combinaisons politiques, et elles étaient entrées dans sa légende divine. Avec l'unification de l'Égypte, une certaine fusion s'était produite entre les légendes des divers sanctuaires ; il en résultait une mythologie moyenne, dont chaque province présentait un faciès particulier dans lequel le rôle de premier plan était attribué à son dieu local.

Il y avait des raisons historiques et politiques à la permanence d'un état de chose si singulier, et si contraire au développement normal des religions, qui tend au contraire à l'unification absolue. On a fait allusion plus haut à ces dieux plus ou moins primitifs des nomes, ou pro-

vinces, adorés à l'époque préhistorique dans des royaumes indépendants qui s'échelonnaient du nord au sud de la Vallée du Nil⁽¹⁾. Ils y étaient les « seigneurs » divins de leur territoire, et le roitelet qui y régnait était à la fois leur fils et leur prêtre. Cette situation était si fermement établie de temps immémorial qu'elle fut respectée par le mouvement politique qui, de proche en proche, unifia l'Égypte, jusqu'à la constituer en un seul état par la réunion des deux grands royaumes du Sud et du Nord, aux environs de 3200 avant notre ère. Les annexions progressives se firent par voie de substitution personnelle du souverain, le vainqueur entrant dans la personnalité du vaincu et assumant ses prérogatives de fils-prêtre de son dieu. Le procédé est particulièrement sensible au dernier terme de cette longue unification, parce qu'aucune nouvelle combinaison politique n'est venue par la suite l'oblitérer : le pharaon de l'Égypte entière, coiffé de la mitre blanche de la souche des rois du Sud dont il était issu, adorait à El-Kab sa mère, la déesse-vautour Nekhbet ; mais aussi, au lieu et place des rois du Nord qu'il avait détrônés, il ceignait la couronne rouge à Bouto et y rendait le culte filial à Ouadjet, la déesse-cobra. Un tel mode d'usurpation, si particulier à l'Égypte, ne s'explique à la dernière étape que s'il est traditionnel, c'est-à-dire s'il a servi auparavant à tous les rassembleurs de la terre égyptienne. Voilà pourquoi à l'époque historique, d'un bout à l'autre de la Vallée, tous les dieux locaux maintenus dans leur souveraineté provinciale considéraient le pharaon comme le fils qui assurait lui-même leur culte et à qui, en échange, ils garantissaient la royauté. Le signe sensible de cette conception était l'ordonnance du temple égyptien, à quelque dieu qu'il fût consacré : le dieu y était représenté comme dieu suprême, créateur du ciel et de la terre, et sur les

⁽¹⁾ Voir le tableau des dieux des nomes dans MORET, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris 1926, p. 62-67.

parois le pharaon régnant était seul figuré dans l'accomplissement des actes sacerdotaux. Il était en cela, sans qu'il y ait jamais eu d'interruption, l'héritier des plus anciens dynastes préhistoriques.

Une telle constitution politique, basée sur la théorie de l'héritage du roi par rapport aux dieux locaux, enracinait profondément la monarchie pharaonique dans chacune des parcelles du pays ; mais en même temps, elle imprimait un caractère spécial à la religion d'État. Le roi — et avec lui la Cour et ses fonctionnaires — devait, en principe, accorder impartialement les honneurs suprêmes à des dieux fort divers, quelquefois opposés, et dont les légendes étaient en tout cas divergentes. Les grandes synthèses théologiques qui, dès les époques reculées, avaient essayé de hiérarchiser les dieux de l'Égypte se heurtaient pratiquement dans les différentes métropoles au particularisme local, qui de la moindre divinité faisait, dans son temple d'origine, un dieu suprême. Ces synthèses elles-mêmes ne s'accordaient pas partout entre elles, car certains dieux étaient trop puissants pour accepter d'être mis à un rang subordonné ; ils étaient alors devenus le centre d'autant de synthèses rivales, tels Harakhthès à Héliopolis, Osiris à Busiris, Ptah à Memphis, Thot à Hermopolis et, plus tard, Amon-Rê à Thèbes. Le pharaon régnant pouvait, en son for intérieur, être partisan de telle ou telle synthèse religieuse, et même favoriser ouvertement le culte qui en dépendait (comme les rois de la V^e dynastie le firent pour le culte solaire d'Héliopolis), il n'en devait pas moins, sous peine d'ébranler les fondements de l'État, rendre officiellement dans tous les temples le culte dû aux dieux traditionnels, sans en exclure aucun.

Une religion d'État de cette nature ne pouvait porter aucun autre dogme que celui de la souveraineté des différents dieux dans leurs domaines respectifs avec leurs attributs et leurs titres traditionnels. Tout symbole de foi général, en précisant la croyance au bénéfice d'un dieu particulier aurait immédiatement lésé les autres et,

en créant une orthodoxie au sein de la religion égyptienne, déterminé du même coup une multitude d'hérésies locales, impossibles à réprimer sans persécution, et peut-être sans guerre civile. Aménophis IV (1370-1352 av. J. C.) le tenta pourtant en imposant une allure dogmatique à la religion solaire universelle qu'il avait élaborée; mais il dut proscrire comme impie le culte des autres dieux et finalement, à cause de la résistance de leurs fidèles, son entreprise tourna court après sa mort. Encore moins qu'un symbole de foi, une telle religion ne pouvait posséder de livres sacrés présentant une doctrine particulière d'autorité divine. Les livres qu'on a qualifiés parfois de Livres sacrés — *Livre des Pyramides* pour l'Ancien Empire, *Livre des Sarcophages* pour le Moyen Empire et *Livre des Morts* pour le Nouvel Empire — ne furent en réalité que des compilations de formules magiques, relevant de toutes les dogmatiques, utiles aux défunts pour l'autre vie. En vogue à certaines époques, ces compilations tombèrent par la suite en complète désuétude, ce qui prouve avec évidence qu'ils n'étaient nullement tenus pour des Livres Saints au sens où nous l'entendons.

On doit donc dire que la religion officielle de l'ancienne Égypte ne répudiait aucun dogme, mais n'en favorisait aucun. Elle rendait simplement hommage aux dieux du pays en leur édifiant des temples où l'on célébrait le service divin à leur bénéfice. En conséquence, du point de vue de cette religion d'État, quiconque vénérât et priait les dieux nationaux satisfaisait à cette religion, quelle que fût l'opinion qu'il professât à part lui à leur sujet. Ce que nous appelons des dogmes — et qui constitue pour nous la base et l'essence même de la religion — était, dans l'antique Égypte, une question laissée à l'appréciation de la philosophie personnelle de chacun. La religion officielle n'y intervenait pas.

C'est ce qui explique que les croyances les plus diverses, et aussi les plus contradictoires, au sujet de la divinité apparaissent dans les documents égyptiens, sans qu'on

puisse inscrire l'une plutôt que l'autre au compte de la religion officielle. Elles furent celles de particuliers, de certains milieux sociaux, de certains cercles de mystiques, de certaines confréries, et même des collèges sacerdotaux qui assuraient le service des temples. Nous les retrouvons exprimées dans les papyrus, sur les stèles et les statues votives privées, sur les parois des sarcophages. Jamais, du moins normalement, elles ne passent dans les bas-reliefs royaux qui occupent les murailles des sanctuaires. Là, c'est la religion d'État qui apparaît dans sa simplicité. Le dieu, ou les dieux, sont représentés suivant leur iconographie la plus traditionnelle, avec l'indication de leur nom suivi de leurs titres indiscutables, à quoi se réduisait le credo imposé par la religion officielle :

Amon-Rè, seigneur des Trônes des Deux-Terres, qui préside à Karnak.

Amon-Rè, roi des dieux, seigneur du ciel.

Ptah, qui est au sud de son mur, seigneur de la Justice, roi des Deux-Terres.

Thot, seigneur d'Hermopolis.

Harsaphès⁽¹⁾, roi des Deux-Terres, grand dieu, seigneur du ciel.

Onouris⁽²⁾, fils de Rè, grand dieu, seigneur du ciel et de la terre.

Mout la grande, dame d'Achérou⁽³⁾, régente de tous les dieux.

Hathor la grande, dame de Dendérah, Œil de Rè, régente de tous les dieux.

Etc.

C'est le roi lui-même qui leur fait offrande et de courtes

⁽¹⁾ Dieu d'Héracléopolis (Ahnas el-Médineh).

⁽²⁾ Dieu de This (El-Birbeh, près de Girgeh).

⁽³⁾ Sanctuaire au sud du grand temple de Karnak.

formules, placées dans la bouche des divinités, indiquent les biens fondamentaux qu'il reçoit en échange :

Je te donne l'éternité comme roi des Deux-Terres.

Je te donne toute puissance et toute victoire.

Je te donne toute santé et toute joie.

Je te donne que tous les pays étrangers se prosternent devant toi.

Etc.

Cette simplicité prudente et intentionnelle dans l'imagerie et le formulaire des temples contraste avec la prolixité des inscriptions qui couvrent les monuments élevés à titre privé par les particuliers, les prêtres et même les rois. Là, leur religion personnelle — je ferais mieux de dire leur philosophie religieuse du culte d'État — s'exprime par le choix qu'ils ont fait dans des écrits religieux antérieurs et même quelquefois par des compositions originales.

La gamme de toutes les opinions qui pouvaient constituer la religion privée des Égyptiens est discernable sur ces monuments, même quand elles ne sont qu'implicitement professées.

Dans bien des cas, cette religion privée apparaît comme une sorte de fétichisme s'adressant aux statues et aux animaux sacrés, selon le témoignage de ces petites stèles qui représentent leur dédicant agenouillé devant l'oie ou le bélier d'Amon thébain, le taureau Mnévis d'Héliopolis ou l'Apis de Memphis. Au même plan appartiennent les nombreuses déclarations magiques par lesquelles le fidèle s'assimile au plus grand des dieux et espère contraindre la divinité sous le couvert de cette supercherie. C'était, on le voit, une religion assez terre à terre. En même temps qu'aux dieux représentés dans les temples, ses tenants portaient leur dévotion aux arbres, aux cavernes, aux rochers du désert dressés vers le ciel, centres sans doute de cultes immémoriaux que la religion officielle n'avait pas adoptés. A Thèbes, par exemple, la cime de la montagne

occidentale qui domine la nécropole de sa masse imposante était, pour certaines gens du pays, l'objet d'une vénération de ce genre dans laquelle la crainte superstitieuse entrait pour une grande part. Sur la stèle de Turin n° 102 ⁽¹⁾, de la XIX^e dynastie, un ouvrier de la nécropole, Néferabou, s'exprime en ces termes :

J'étais un ignorant, un insensé, qui ne distinguait pas le bien du mal. Je péchai contre la Cime, et elle me punit. Je fus dans sa main nuit et jour, je m'accroupissais sur la brique⁽²⁾ comme une femme en gésine ; j'appelais l'air, mais il ne venait pas.

Alors, je m'humiliai devant la Cime d'Occident, la plus puissante de tous les dieux et de toutes les déesses : «Vois, je dirai au grand comme au petit qui sont dans la corporation⁽³⁾ : Méfiez-vous de la Cime, car il y a un lion à l'intérieur de la Cime ; elle frappe comme frappe un lion sauvage quand elle poursuit celui qui a péché contre elle.»

Lorsque j'eus crié vers ma Dame, je m'aperçus qu'elle venait vers moi sous la forme d'un doux zéphire. Elle me fut miséricordieuse après m'avoir fait sentir sa main. Elle se tourna vers moi apaisée, elle me fit oublier les maux que j'avais soufferts. Car la Cime d'Occident est compatissante si on crie vers elle.

Ainsi dit Néferabou.

Il dit : «Attention ! Que toutes les oreilles qui vivent sur la terre entendent ! Méfiez-vous de la Cime d'Occident !»

Ce texte, que j'ai cité à dessein *in extenso* parce qu'il est peu connu, témoigne d'une certaine tenue morale avec ses notions de péché, de repentir et de pardon. Mais la croyance qui l'inspire est un polythéisme absolu.

⁽¹⁾ MASPERO, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, Paris 1893, p. 405-407.

⁽²⁾ Le banc de briques qui servait de lit dans les maisons modestes.

⁽³⁾ La corporation des artisans de la nécropole thébaine, dont Néferabou faisait partie.

Il en allait tout autrement, et cela depuis fort longtemps, dans certains cercles de penseurs. La question de l'unité de Dieu, qui nous semble à nous si importante pour la religion, était laissée à la libre appréciation, comme une question de philosophie personnelle en marge de la religion d'État. En fait elle s'imposait fortement à l'attention des théologiens des temples, ou des milieux les plus instruits des villes. Un curieux texte, dont l'égyptologue allemand Sethe⁽¹⁾ a pensé avec vraisemblance pouvoir faire remonter la composition jusqu'à la I^{re} dynastie, essaye de concilier l'unité divine de Ptah, dieu de Memphis, avec l'existence des dieux du culte officiel, désignés sous le nom d'Ennéade selon la synthèse théologique d'Héliopolis. Les allusions qu'il fait au système héliopolitain, dont Atoum était le dieu suprême, avec le souci de l'intégrer, en le transposant, dans la doctrine qu'il préconise, n'ajoutent pas pour nous à la clarté de ce texte, qui devait être abstrus pour les Égyptiens eux-mêmes. En voici la traduction littérale :

Le grand Ptah est le cœur et la langue de l'Ennéade.

Ce qui est le cœur et ce qui est la langue dans le mythe d'Atoum⁽²⁾ est quelque chose de très grand : cela veut dire que Ptah infuse sa force à tous les dieux et à leurs puissances par ce cœur et par cette langue, sous l'hypostase desquels Horus et Thot procèdent de Ptah⁽³⁾.

Car le cœur et la langue régissent tous les membres, parce que le cœur connaît ce qu'il y a dans toute poitrine et dans toute bouche de tous les dieux, de tous les hommes, de tous

(1) SETHE, *Dramatische Texte zu altaegyptischen Mysterienspielen*, Leipzig 1928.

(2) Expression très obscure. En réalité le cœur et la langue ne jouaient pas de rôle dans le mythe héliopolitain d'Atoum. L'auteur du passage veut superposer à ce mythe une explication plus profonde qui doit faire d'Atoum une créature de Ptah. C'est un mythe d'Atoum renouvelé qu'il propose.

(3) C'est-à-dire que le cœur de Ptah personnifié est Horus, et que sa langue est Thot, le dieu de la sagesse.

les animaux et de tous les reptiles qui sont en vie ⁽¹⁾, parce qu'il raisonne et parce que la langue ordonne ce que le cœur veut.

Son Ennéade est en avant de lui comme les dents et les lèvres. Elle correspond à la semence et aux mains d'Atoum, puisque l'Ennéade d'Atoum a procédé de sa semence et de ses doigts ⁽²⁾. Mais en réalité l'Ennéade est les dents et les lèvres qui sont dans cette bouche qui a énoncé le nom de toutes les choses. Chou et Tefnout sont sortis d'elle, nés de l'Ennéade.

Les yeux regardent, les oreilles écoutent, le nez hume l'air, et ils renseignent le cœur. Mais c'est lui qui porte tout jugement, et c'est la langue qui exprime ce que le cœur pense. Alors tous les dieux, c'est-à-dire Atoum et son Ennéade, furent enfantés, car tout ordre divin procède de ce que le cœur pense et de ce que la langue ordonne.

Je ne prétends pas que ce texte soit d'une clarté fulgurante : il a l'excuse d'avoir essayé d'exprimer des idées abstraites avec un langage qui n'en avait guère les moyens. Mais, malgré sa gaucherie, ce qu'il entend suggérer est assez clair. Ptah est le dieu unique qui pense et qui commande ; les autres dieux ne sont que ses émanations, sans qu'on puisse bien discerner — et sans que l'auteur sans doute l'ait discerné lui-même — s'il s'agit de créatures distinctes de lui ou de simples hypostases.

Dans toute autre religion que la religion égyptienne, une spéculation de cette élévation reflétant la doctrine d'un milieu sacerdotal aurait influencé le cours de la religion et, en s'y intégrant, l'aurait fait évoluer dans le sens monothéiste. Il n'en fut rien en Égypte, pour les raisons qu'on a exposées. On en a la preuve frappante dans le

⁽¹⁾ C'est-à-dire connaît ce que toutes les créatures pensent et disent.

⁽²⁾ Suivant le dogme héliopolitain, Atoum, à qui un principe femelle n'était pas associé, avait éjaculé les dieux en se masturbant. L'auteur veut dire qu'il convient de remplacer ce mythe par celui des dents et des lèvres, plus adapté à la création par la parole qu'il attribue à la langue.

fait que vingt siècles plus tard, sous la XIX^e dynastie, le même problème, posé au sujet d'Amon thébain, recevait des solutions du même ordre, aussi incertaines dans leur pensée et portant, dans leurs divergences d'expression, la marque de spéculations personnelles. Il s'agit du recueil d'hymnes en l'honneur d'Amon conservé dans le papyrus I 350 de Leyde ⁽¹⁾ :

Mystérieux d'aspect, éblouissant d'apparence, dieu merveilleux aux formes multiples, tous les dieux se réclament de lui pour être grandis par sa beauté parce qu'il est Dieu. Il est Rê lui-même quand il s'unit à son corps. Il est le Grand ⁽²⁾ qui est à Héliopolis. On le nomme aussi Tenen ⁽³⁾. Il est Amon sorti de l'Abîme ; il guide l'humanité. Une autre de ses formes est l'Ogdoade ⁽⁴⁾. Engendreur des dieux primitifs, faisant naître le Soleil, il se confond avec Atoum, formant un corps avec lui. Il est le Seigneur universel, principe des êtres. C'est son âme qu'on appelle «Celui qui est au firmament». Il est celui qui est dans l'Hadès, au delà de l'Orient ⁽⁵⁾. Son âme est au ciel, son corps à l'Occident, sa statue à Hermonthis, proclamant sa gloire.

Unique est Amon, qui se cache aux hommes ! Il se dérobe aux dieux, et nul ne connaît sa nature. Il est éloigné du ciel, il est absent de l'Hadès. Aucun dieu ne connaît son véritable aspect. Il n'a pas d'apparence qui puisse être dessinée. Il est trop mystérieux pour que sa gloire soit révélée ; il est trop grand pour être scruté ; il est trop puissant pour être connu . . .

.....
 Il y a trois dieux en tout : Amon, Rê et Ptah. Ils sont sans égaux. «Celui dont le nom est caché» est Amon. Il a pour visage Rê et son corps est Ptah. Leurs cités terrestres dureront toujours. Thèbes, Héliopolis et Memphis sont éternelles.

⁽¹⁾ Publié par GARDINER, *Hymns to Amon from a Leiden Papyrus*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, XLII, Leipzig 1906, p. 12-42.

⁽²⁾ C'est-à-dire Atoum.

⁽³⁾ Nom de Ptah.

⁽⁴⁾ Ensemble des dieux d'Hermopolis.

⁽⁵⁾ C'est-à-dire le soleil avant son lever.

Si un message vient du ciel⁽¹⁾, il est entendu à Héliopolis. Il est répété dans Memphis à Ptah. Il est consigné en lettre de l'écriture de Thot à l'adresse de la Ville d'Amon qui possède leurs biens⁽²⁾. La réponse est donnée à Thèbes et dès que l'oracle est proféré, c'est affaire à l'Ennéade. Tout ce qui sort de la bouche d'Amon, les dieux s'y conforment comme à des ordres...

De pareilles considérations, qui ne sont pas rares dans la littérature égyptienne, prouvent qu'une préoccupation religieuse intense animait cette société et la poussait à raisonner sur la divinité. Des témoignages, que ce n'est pas le lieu de reproduire ici, laissent entrevoir des hommes fervents se livrant au prosélytisme, des cercles à tendances doctrinales, des discussions d'idées et, pour peu que la passion s'en mêlât, des rixes et jusqu'à de véritables guerres civiles. Ce chaud climat d'échanges d'idées entretenait en Égypte une curiosité inlassable pour les choses divines : il était propice à faire germer et mûrir les opinions. La religion officielle, parce qu'elle n'était guère qu'un culte, laissait toute liberté aux spéculations dogmatiques et n'en canonisait aucune. Mais en même temps, comme les termes qu'elle imposait au respect de tous posaient le problème de la divinité d'une façon insoluble, elle excitait sans fin les générations de penseurs, plus que ne l'aurait fait une religion dogmatique leur enseignant un ensemble satisfaisant de croyances.

Dans ce bouillonnement d'opinions, un monothéisme latent s'élabora très tôt, empêtré il est vrai dans des conceptions et des formules polythéistes, mais qui, au milieu des religions de l'ancien Orient, apparente spirituellement

(1) Il s'agit, on le voit par la suite du texte, d'un message des dieux du ciel pour demander des instructions. Au contraire du texte précédent, qui plaçait l'Être Suprême dans une région inaccessible aux dieux mêmes, ce passage localise matériellement Amon dans Karnak, à l'exclusion du ciel.

(2) Amon possède les biens de tous les dieux, il en est le maître.

un certain courant de la pensée religieuse égyptienne aux croyances qui sont à la base de nos religions modernes. Le peu que j'ai dit sur ce sujet trop vaste aura fait comprendre, j'espère, que le contraste entre cette pensée et l'ambiance religieuse, prosaïquement culturelle, des temples égyptiens, ne doit pas être expliqué par une discipline ésotérique. La religion officielle de l'Égypte n'a pas tenu caché, dans les ombres du temple, un monothéisme dont elle réservait la révélation à quelques initiés : gardienne jusqu'à la fin d'une très vieille tradition étatiste, elle a, au contraire, empêché autant qu'elle a pu le monothéisme, élaboré au dehors, de s'installer dans le sanctuaire.

*
* *

L'explication par l'ésotérisme ne se soutient pas davantage en ce qui concerne la science de l'ancienne Égypte.

Tous les écrits relatifs aux sciences qui nous sont parvenus de l'antiquité égyptienne ont le même caractère. Ce ne sont pas des traités proprement dits, car ils ne disposent pas logiquement leur matière ni ne la traitent par voie de principes et de conséquences. Qu'il s'agisse de médecine, de géométrie ou d'arithmétique, ce sont des compilations réparties par ordre de matière. Aucune théorie ne les anime. Pour le même énoncé de problème le plus grand nombre possible de procédés conduisant à la solution, ou pour la même maladie la plus grande variété de traitements, sont alignés à la file, sans qu'une préférence soit marquée pour l'un ou pour l'autre. Souvent une origine antique est notée avec complaisance.

Voici, pour qu'on en puisse juger, un extrait du Papyrus Rhind, le plus fameux des papyrus mathématiques connus, conservé au British Museum, et dont le texte original semble remonter à la XII^e dynastie ⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ PEET, *The Rhind mathematical papyrus British Museum* 10057 and 10058, Liverpool 1923.

(n° 56)

RÈGLE POUR CALCULER UNE PYRAMIDE.

Étant donné qu'elle a 360 coudées⁽¹⁾ de base et 250 coudées d'élévation, faire connaître son inclinaison⁽²⁾.

Prends la moitié de 360 : = 180.

Divise⁽³⁾ 180 par 250 : = $1/2 + 1/5 + 1/50$ de coudée.

La coudée ayant 7 empens, multiplie par 7 :

$$\begin{array}{r} 1 \\ 1/2 \\ 1/5 \\ 1/50 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 7 \\ 3 \ 1/2 \\ 1 + 1/3 + 1/15 \\ 1/10 + 1/25 \end{array}$$

Résultat : son inclinaison est de 5 empens $1/25$.

(n° 57)

Soit une pyramide qui ait 140 coudées de base et 5 empens $1/4$ d'inclinaison. Quelle est son élévation?

Multiplie par 2 l'inclinaison d'une coudée : = 10 $1/2$.

Divise 7 par 10 $1/2$, c'est-à-dire divise 1 coudée par 10 $1/2$: 7 divisé par 10 $1/2$ = $2/3$.

Pose 140, qui est la mesure de la base. Divise 140 par $2/3$: = 93 $1/3$.

Voilà, c'est son élévation.

(n° 58)

Soit une pyramide qui ait une élévation de 93 $1/3$, trouver son inclinaison, étant donné qu'elle a une base de 140.

Prends la moitié de 140 : = 70.

⁽¹⁾ La coudée mesurait 0 m. 523 environ.

⁽²⁾ On entend par inclinaison l'écart de la pente de la pyramide par rapport à la verticale pour une coudée de hauteur.

⁽³⁾ Cette traduction emploie, pour la clarté, les termes équivalents du calcul moderne. Mais en réalité les expressions égyptiennes pour exprimer les opérations sont des périphrases compliquées, qui ne peuvent avoir servi à une science très élaborée : faire un calcul sur x pour donner y , dans le sens de diviser y par x , appeler x , y fois, dans le sens de multiplier x par y , etc.

Divise 70 par $9\frac{1}{3}$: pose $9\frac{1}{3}$; sa $\frac{1}{2}$ est $46\frac{2}{3}$; son $\frac{1}{4}$ est $23\frac{1}{3}$.

Calcule la $\frac{1}{2}$ et le $\frac{1}{4}$ d'une coudée : pose 7 ; sa $\frac{1}{2}$ est $3\frac{1}{2}$; son $\frac{1}{4}$ est $1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{4}$.

Résultat : 5 empan $\frac{1}{4}$, voilà l'inclinaison qu'elle a.

TABLEAU.

1	$9\frac{1}{3}$	
		Calcule la $\frac{1}{2}$ et le $\frac{1}{4}$ d'une coudée
$\frac{1}{2}$	$46\frac{2}{3}$	
		La coudée a 7 empan
$\frac{1}{4}$	$23\frac{1}{3}$	
	$\frac{7}{3}$	
$\frac{1}{2}$	$3\frac{1}{2}$	
$\frac{1}{4}$	$1\frac{1}{4}$	(sic) ⁽¹⁾ .
		TOTAL : 5 empan $\frac{1}{4}$. C'est l'inclinaison.

(n° 62)

RÈGLE POUR FAIRE UN ASSORTIMENT DE DIVERSES MATIÈRES PRÉCIEUSES.

Soit un assortiment composé d'or, d'argent et de plomb. Cet assortiment vaut 84 sicles. Combien comporte-t-il de chaque matière précieuse ?

Le *deben* ⁽²⁾ d'or vaut 12 sicles, le *deben* d'argent vaut 6 sicles et le *deben* de plomb 3 sicles. Additionne le prix du *deben* de chaque matière précieuse : = 21.

Divise 84 sicles, valeur de l'assortiment, par 21.

Cela fait 4 *deben* à attribuer à chacune des matières précieuses.

Parmi les autres livres de science, les traités de médecine tiennent une place importante dans ce qui reste de la littérature de l'ancienne Égypte. Le plus vanté d'entre

⁽¹⁾ Faute de copiste, qui n'affecte pas d'ailleurs le résultat, 5 empan $\frac{1}{4}$, qui est correct.

⁽²⁾ Le *deben* pesait 91 grammes.

eux, et le plus récemment étudié, est le « Papyrus chirurgical Edwin Smith⁽¹⁾ », conservé à New York, dont le texte remonte à l'époque des Pyramides. En voici un extrait :

(cas 19)

TRAITEMENT DE QUELQU'UN QUI A LA TEMPE PERFORÉE.

Si tu as à soigner un homme de qui la tempe blessée est perforée, examine sa blessure. Dis-lui : « Regarde tes épaules. » S'il souffre un peu de l'œil en tournant le cou et que l'œil soit injecté de sang du côté endommagé, dis : « Voici un homme de qui la tempe est perforée et qui souffre de raideur dans le cou. C'est un mal que je peux guérir. »

Mets-le au repos jusqu'à ce que l'acuité de son mal soit passée.

Mets-lui des compresses de graisse et de miel jusqu'à ce qu'il soit soulagé.

Ses yeux sont injectés de sang, cela veut dire que la couleur de ses yeux est rouge comme la fleur *chas*. Le « Traité de l'art de l'embaumeur » dit à ce sujet : Ses yeux sont rouges et malades comme un œil au comble de sa faiblesse⁽²⁾.

(cas 20)

TRAITEMENT DE QUELQU'UN QUI A LA TEMPE BLESSÉE, AVEC ATTEINTE DE L'OS ET PERFORATION DU TEMPORAL.

Si tu as à soigner un homme qui a la tempe blessée avec atteinte de l'os et perforation du temporal, de qui les yeux sont injectés de sang, et qui rend le sang par les narines goutte à goutte ; si, lorsque tu poses les doigts sur les bords de la blessure, il frissonne longuement ; si, lorsque tu l'interroges sur ce qu'il souffre, il ne te parle pas, mais que des larmes

⁽¹⁾ BREASTED, *The Edwin Smith surgical Papyrus*, Chicago 1930.

⁽²⁾ Ce paragraphe est une glose philologique. Il vise à faire comprendre le sens du mot signifiant *injecté de sang*, qui devait appartenir à la langue archaïque.

abondantes coulent de ses yeux, qu'il porte fréquemment la main à son visage et qu'il essuie inconsciemment ses yeux du revers de sa main, comme le fait un enfant, dis : «Voici un homme blessé à la tempe avec atteint de l'os et perforation du temporal. Il rend le sang par les narines, il souffre de raideur dans le cou et il est incapable de parler. C'est un mal que je ne peux pas guérir.»

Lorsque tu trouves cet homme incapable de parler, son soulagement est de l'asseoir. Oins sa tête de graisse. Mets-lui de la crème dans les oreilles.

Il serait superflu de multiplier les citations. Le lecteur, en étudiant de près ces quelques textes, acquerra vite la conviction qu'ils sont des notations empiriques et que, s'ils représentent une science, cette science n'a rien de commun avec ce que nous entendons par là.

Car, pour nous, il n'est de science véritable que par la recherche des causes et l'élaboration de principes généraux. Mais ce sont là des notions dont l'humanité est redevable aux penseurs grecs, physiciens et philosophes, qui, par leurs découvertes, ont ouvert de nouvelles perspectives à son développement intellectuel. L'Égypte ancienne a appartenu à un stade antérieur.

La science que révèlent ses livres ne portait donc en elle, pour peu que ses observations fussent correctement faites, aucune possibilité de progrès. De fait les mêmes formules, transcrites sans aucun changement au XVIII^e siècle avant notre ère de manuscrits remontant jusqu'au XXVI^e, ont servi jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique. C'était l'antiquité qui était pour elles la meilleure des recommandations. Témoin cette annotation du Papyrus Ebers⁽¹⁾ qui fait remonter la composition d'une recette (n° 468) au temps du pharaon Téli, huit siècles

⁽¹⁾ Célèbre papyrus médical datant des environs de 1550 avant notre ère, conservé à la bibliothèque de l'Université de Leipzig. Il a été traduit le plus récemment par EBBELL, *The papyrus Ebers, the greatest Egyptian medical document*, Copenhague 1937.

auparavant⁽¹⁾. Le souci, la notion même du progrès, manquaient radicalement à la science égyptienne. Elle était uniquement tournée vers le passé, et c'est un trait de plus qui la distingue foncièrement de la nôtre.

Quel était donc ce passé qui pouvait avoir doté l'Égypte de la science dont elle vécut jusqu'à la fin de sa civilisation ?

Si on avait interrogé un ancien Égyptien à ce sujet, il aurait répondu sans hésiter que tout le savoir venait du temps des « Serviteurs d'Horus », ces personnages légendaires qui avaient régné sur l'Égypte après les dynasties divines et avant son unification par la monarchie pharaonique. Leur époque était tenue pour une sorte d'âge d'or par les Égyptiens des temps historiques.

En réalité ce temps des Serviteurs d'Horus correspond à la longue période énéolithique antérieure à 3200 avant notre ère. Au cours de l'époque précédente, la néolithique, les tribus de chasseurs errant dans la forêt qui couvrait alors toute l'Afrique du nord avaient été refoulées par le dessèchement progressif du continent d'abord auprès des affluents du Nil, puis, lorsque ceux-ci se furent taris, le long de la vallée même du grand fleuve. Installés dans des villages sur les terrasses rocheuses qui dominent le Nil, ils avaient mené à bien la conquête du sol égyptien sur une nature d'abord hostile à l'homme, défrichant les fourrés de plantes sauvages, détruisant les animaux féroces, aplanissant le sol, creusant des canaux et régularisant l'inondation. C'était dans ces conditions que, à l'époque énéolithique, la civilisation avait commencé à fleurir dans la Vallée du Nil, et principalement dans le Delta. En s'y enfonçant, l'homme avait rompu plus qu'ailleurs toutes les attaches avec la vie de chasseur du désert

⁽¹⁾ « Recette faite pour Chech, mère de Sa Majesté le défunt roi Têti. »

et renoncé aux ressources du gibier. Ce fut donc là, par la force des choses, que la vie semi-nomade évolua le plus rapidement en vie rurale et en vie urbaine ; là que furent d'abord sélectionnées et améliorées les plantes utiles, domestiquées les espèces animales, transformées les conditions d'habitation, inventées les techniques des arts nécessaires à la vie civilisée et, la richesse naissant de ces progrès, des arts de luxe.

Cet immense effort qui créa les bases de la vie civilisée s'accomplit en Égypte entre le début du néolithique et l'époque historique. On a remarqué depuis longtemps que, tandis que la période paléolithique avait connu certaines expressions d'art, la civilisation néolithique fut d'abord purement utilitaire et presque sans goûts artistiques, comme si, en entrant dans la voie des grandes découvertes pratiques, l'humanité y avait concentré toutes ses énergies. Ce ne fut qu'aux approches de l'époque historique que l'art recommença à fleurir sur une civilisation matériellement renouvelée. Mais alors — les pièces retrouvées en Égypte le prouvent, et en particulier les restes d'ustensiles et de mobiliers exhumés récemment dans la nécropole de la I^{re} dynastie à Sakkarah — les techniques inventées entre temps pour le travail du bois, des roches dures, des métaux et pour la construction en briques avaient atteint une perfection définitive, qui jusqu'à nos jours n'a pas été dépassée.

Prétendra-t-on que, dans cette poussée de progrès matériel, la théorie a précédé la pratique ou du moins marché de pair avec elle ? Que les espèces animales ne purent être domestiquées que parce que l'homme avait fait des progrès en zoologie, et les espèces végétales sélectionnées parce qu'il avait déterminé les principes fondamentaux de la botanique ? C'est pourtant une prétention de ce genre qu'on élève quand on conclut de la perfection d'exécution et d'orientation des Pyramides à une connaissance des lois de la géométrie et de l'astronomie. En fait elle ne la postule pas plus que l'invention du calendrier solaire, en

4245 avant notre ère ⁽¹⁾, n'a exigé une science de la cosmographie, ou la distribution judicieuse des canaux d'irrigation une théorie de l'hydraulique.

Pour toutes ces réalisations, même poussées jusqu'à la perfection, il a suffi de règles empiriques basées sur une observation intelligente et consciencieuse des faits. L'époque néolithique n'a pas eu d'autre science. On l'admettra facilement.

Mais — c'est le témoignage formel de l'égyptologie — l'ancienne Égypte pas davantage. Dans le domaine des arts (au sens le plus large du mot) elle n'a fait que continuer, compléter, développer l'impulsion qui, à l'époque énéolithique, avait abouti à l'invention de toutes les techniques indispensables à la vie civilisée. Comme à cette époque lointaine, elle a créé sans s'occuper de spéculations intellectuelles, qu'elle n'avait pas l'idée de faire parce qu'elle n'en avait pas le moyen. Elle s'est contentée de recueillir et de mettre en ordre des observations empiriques. Dans

⁽¹⁾ L'année égyptienne, de 365 jours, commençait le 19 juillet julien ; théoriquement son début devait coïncider avec le lever héliaque de l'astre Sothis. Mais, par suite du décalage d'un quart de jour entre l'année égyptienne, trop courte d'autant, et l'année naturelle, le lever héliaque de Sothis ne se produisait le 19 juillet julien que pendant les quatre premières années d'un cycle de 1460 ans, au cours duquel ce lever, reculant d'un jour tous les quatre ans, correspondait successivement à tous les jours de l'année naturelle. Ce cycle révolu, les choses se retrouvaient d'elles-mêmes en état.

Les astronomes ont calculé qu'un lever héliaque de Sothis s'est produit le 19 juillet julien en 2785-2782, époques des grandes Pyramides. Or on possède, par des inscriptions, la preuve que le calendrier solaire égyptien, correspondant exactement au calendrier julien, existait antérieurement à cette époque. Il faut donc en faire remonter l'invention, basée sur la coïncidence entre le premier jour de l'année et le lever héliaque de Sothis, jusqu'à la rencontre précédente, en 4245-4242, en pleine période énéolithique, — et cela exactement sous le 30° degré de latitude nord, c'est-à-dire à Héliopolis.

ce domaine la civilisation égyptienne ne peut pas être séparée de la culture énéolithique. Elle en est la continuation et, en pleine lumière de la période historique, l'ultime épanouissement.

*
* *

On se rend compte par ces considérations et les faits qui les appuient combien la théorie, séduisante de prime abord, d'une science secrète des anciens Égyptiens est contraire aux données les plus sûres de l'histoire.

Est-ce à dire que la formule « L'Égypte mère des religions, des sciences et des arts » soit fallacieuse et qu'il faille la rejeter ?

Non, si on l'entend comme il le faut.

On a vu dans quel sens l'Égypte ancienne a présumé, en marge de sa religion officielle, au monothéisme des religions modernes. La question de l'art se place, par son ampleur, en dehors de la présente discussion.

En ce qui concerne les sciences, l'Égypte en est la mère dans le sens qu'elle en a créé la pratique et qu'elle a poussé les observations empiriques, en les codifiant, jusqu'à un point de perfection qui a rendu possible l'éclosion de la science par l'application d'un principe nouveau qui, sans cela, se fût exercé en vain au milieu d'un chaos de données vagues, — le principe de causalité, dégagé par les Grecs. La science égyptienne marque un stade préliminaire, nécessaire à l'élaboration de la véritable science. Ce fut en ce sens, mais en ce sens seulement, que l'Égypte antique en fut la mère.

*
* *

Car, qu'on ne s'y trompe pas, par toute sa culture intellectuelle, l'ancienne Égypte a appartenu à un autre cycle de civilisation que le nôtre.

Elle a marqué la fin, prolongée si on le veut en apothéose, d'un stade de civilisation de l'humanité, celui de

l'âge de la pierre. C'est du passé qu'elle a toujours relevé, et prétendu relever.

Aussi — mises à part les intuitions religieuses qui sont sur un autre plan que les faits de civilisation et ne se laissent pas cantonner dans les mêmes limites — la civilisation de l'ancienne Égypte était condamnée à la stérilité dans la voie du progrès. Se fût-elle par miracle perpétuée jusqu'à nos jours, qu'elle serait encore aujourd'hui, après deux mille ans, semblable à elle-même.

Elle ne pouvait entrer dans le cycle nouveau, inauguré sous l'impulsion des penseurs grecs, qu'en renonçant aux principes, et aux expressions mêmes de sa vieille civilisation, parce qu'ils n'avaient aucune commune mesure avec ceux de la civilisation nouvelle et ne pouvaient par conséquent entrer en fusion avec elle.

On s'est souvent étonné de l'abandon total que l'Égypte fit de sa culture pharaonique. Confondant cette culture avec la survivance de son décor au service de la religion nationale, on a attribué ce reniement à l'influence du christianisme.

C'est historiquement faux.

Le christianisme a pénétré dans une Égypte déjà civilement, et à moitié religieusement, hellénisée. Ce fut la conquête d'Alexandre qui, trois siècles plus tôt, en détruisant les monarchies nationales de l'Orient, abattit les barrières qui protégeaient encore les civilisations archaïques. Ces barrières tombées, le peuple égyptien, comme les autres, passa de lui-même en masse à la culture hellénique, qui l'introduisait d'emblée dans le nouveau cycle de civilisation, celui de l'avenir.

Étienne DRIOTON.

LA FORMATION DE L'UNITÉ FRANÇAISE.

Pour peu qu'on ait parcouru la France, on sait qu'il ne faut point chercher l'explication de son unité dans ses aspects naturels et humains. Des sombres rochers de la pointe du Raz à la douce vallée de la Seine, de la Beauce plate et fertile au Mont Blanc ou bien aux pierreuses collines de la Provence, des brises tièdes de la Saintonge au vent qui hurle sur le plateau lorrain, on a admiré les paysages les plus divers, éprouvé des climats aussi différents que la latitude et le voisinage de trois mers peuvent le permettre. Et, quant aux habitants, aspect physique, détails de mœurs, tendances religieuses, nuances politiques, et même langage populaire, offrent de tels contrastes que nous n'éprouvons aucun étonnement lorsque l'anthropologiste vient nous dire : il n'y a pas de race française. C'est la vérité, et il faut l'accepter.

L'impossibilité de confondre une société politique et une race est d'ailleurs une vérité presque générale : ils sont bien rares, dans le monde civilisé, les peuples qui peuvent dire à bon droit : ma race. En Europe, je ne vois guère que les Hongrois. En tout cas, les Allemands, leurs savants enrégimentés peuvent dire là-dessus tout ce qu'ils voudront, les Allemands sont, eux aussi, un agrégat de

racés et on ne sait pas si leur doctrine du racisme est plus stupide que barbare, ou plus barbare que stupide. On a pu dire qu'entre un Poméranien et un Allemand du Sud, l'anthropologie met autant de différence qu'entre un cheval et un zèbre. Si elles sont contredites par les faits, les affirmations n'ont aucune importance, et peuvent devenir ridicules.

L'anthropologie nous aidera, par ses négations mêmes, à trouver notre point de départ. Vous savez que pour l'anthropologiste, le critérium de la race est avant tout l'indice céphalique, c'est-à-dire la relation entre la longueur du crâne d'avant en arrière, et la largeur. En gros, on distingue les brachycéphales, dont la tête est plus ou moins ronde, et les dolichocéphales, dont le profil est allongé. Si l'on considère les mensurations faites en France sur les squelettes préhistoriques, on voit déjà des représentants des trois grands groupes ethniques : les brachycéphales de l'époque néolithique, venus probablement d'Asie, et d'installation plus récente que les dolichocéphales : ce serait ceux qu'on appelle les Ligures et c'était une grande partie des Celtes (qui n'étaient pas une race) ; d'autre part, les dolichocéphales de petite taille, les Ibères de l'histoire, dont on a trouvé des spécimens très anciens, de l'époque paléolithique, de l'âge du renne, dans les grottes de Laugerie et de Chancelade, en Périgord : enfin, les dolichocéphales de haute stature, auxquels se rattachent les Germaniques. Au point de vue de la répartition géographique, on trouve encore aujourd'hui une majorité de brachycéphales dans les Vosges, le Jura, les Alpes, le Plateau Central, tandis que les dolichocéphales dominent au nord et au sud de cette grande zone. Mais les mélanges sont multiples. Dès les temps les plus anciens, il y avait de grandes migrations, si bien qu'on a pu rattacher les Esquimaux aux habitants paléolithiques des grottes du Périgord, qui ont sans doute suivi le renne lorsque, cherchant un climat froid, il a émigré vers le Nord. C'est dire combien sont absurdes

les théories de primauté politique appuyées sur un concept aussi fragile que le concept de race.

Où donc trouver notre point de départ? N'invoquons pas la géographie. Tout au plus peut-on dire que la texture de notre pays n'a pas été un obstacle grave et permanent; cela est d'importance, et les subtiles commerçants grecs qui vinrent de bonne heure s'établir à Marseille, l'avaient remarqué; un contemporain d'Auguste, Strabon, informé par eux des facilités qu'ils trouvaient à traverser la Gaule, a constaté que notre pays était bien articulé, et l'a exprimé dans cette phrase, une des plus profondes qu'on ait écrites sur la géographie de la France: « Les cours d'eau de la Gaule se trouvent entre eux dans un si heureux rapport, qu'on passe aisément d'une mer dans l'autre... les rapports utiles à la vie s'y établissent facilement entre tous les peuples... » C'est vrai, mais il faut pour cela que la paix et la sécurité des routes et des fleuves rendent aisées les voies de passage du Plateau Central. Pendant le Moyen âge, le Plateau Central a été un grand obstacle, et, avec d'autres facteurs, il a été cause qu'il y a eu pendant longtemps un Nord et un Midi. Dans ces deux moitiés de la France, l'élite sociale parlait deux langues françaises différentes, et à la conservation plus fidèle du bas latin correspondaient dans le Midi une coutume imprégnée de droit romain et des habitudes de vie qui étonnaient et naturellement scandalisaient les gens du Nord. Le relief et aussi le climat y étaient pour quelque chose.

L'unité de la France s'explique par son histoire, voilà où il faut en venir. Il a fallu, pour cela, de longs siècles.

Il n'y avait pas d'unité en Gaule avant la conquête romaine. Vercingétorix, qui organisa la résistance contre César, ne trouva de partisans que dans la Celtique, et fut perdu par les défections et les trahisons. Les Romains civilisèrent la Gaule et y accomplirent une œuvre admirable. Ils la définirent par les cadres administratifs: pour la première fois, on put parler d'une Gaule ayant ses

frontières naturelles, le Rhin, le Jura, les Alpes, les Pyrénées, la mer. La langue latine pénétra partout, jusqu'au fond de l'Armorique. Notre pays devint, après l'Italie, le pays le plus vraiment latinisé, et jamais cette empreinte formidable n'a disparu. Mais la domination romaine n'était pas très solide. Il n'y avait pas de Nation romaine, il y avait un Empire immense, difficile à gouverner et à défendre. Les Romains ont subi, les premiers, la loi qui condamne tous les grands empires européens à s'écrouler. La poussée des peuples barbares a renversé un édifice qui avait déjà des fondations vermoulues.

Pour ce qui est de la Gaule, elle avait été latinisée, mais non pas fortement centralisée. Avant même que l'Empire romain d'Occident succombât, en 476, la Gaule romaine était déjà morcelée, prête pour le régime seigneurial du Moyen âge. L'érudition moderne a montré que le régime seigneurial n'est pas un fait germanique : les grands domaines, avec un propriétaire puissant qui a pris sous son patronage les paysans, rend les jugements, intercepte souvent les impôts dus à l'État, apparaissent déjà dans la Gaule romaine.

Ainsi, lorsque notre pays est envahi, colonisé en partie, au v^e siècle, par des peuples semi-barbares, il est déjà préparé pour le morcellement. Charlemagne, lui-même, n'a pas essayé d'enrayer ce mouvement. Il a rêvé de rétablir l'Empire romain, l'Empire romano-chrétien, et de faite, sa grande œuvre a été la conquête de l'Allemagne, l'entrée de l'Allemagne convertie dans le monde chrétien. Il n'a pas réagi en Gaule contre la seigneurie et le patronat, il y a vu une garantie d'ordre, de protection pour les faibles. Il est puissant, il est obéi, mais après lui l'unité disparaît pour plusieurs siècles, et il ne restera bientôt en Gaule, au-dessous d'un souverain presque fictif, qu'une société de guerriers reliés les uns aux autres par le lien très lâche du contrat féodal, servis par leurs paysans et leurs artisans et n'ayant qu'un respect mitigé pour la seule puissance morale qui subsiste, l'Église.

Les villes, qui sont un organe indispensable de cohésion et de direction dans un État, ne les intéressent pas ; ils vivent à la campagne, et les laissent tomber en ruines. La formation vigoureuse d'une économie domaniale fermée, et, comme on dirait aujourd'hui, d'une autarcie, circonscrite dans les plus étroites limites, l'effondrement du grand commerce, enfin une nouvelle vague d'invasions barbares, les invasions des pirates normands, qui saccaient et brûlent, ont cette conséquence que certaines villes disparaissent complètement, et celles qui restent ne servent plus, dans les derniers temps de la dynastie carolingienne, au ix^e et au x^e siècles, qu'à abriter des ruraux travaillant aux environs, ou à procurer un refuge aléatoire en cas de danger. Bref, il n'y a plus de bourgeoisie. Quand la bourgeoisie renaîtra par la renaissance du commerce, à partir du xi^e siècle, elle formera des agglomérations qui aspireront à l'indépendance, ou tout au moins au maximum de franchises, de « libertés », comme on disait alors, car ce qu'on appelait une liberté, au Moyen âge, c'était un privilège. Cette bourgeoisie des communes et des villes franches, laissée à elle-même, n'aurait jamais fait l'unité de la France.

La Noblesse non plus, naturellement. L'Église non plus, car elle avait des vues qui allaient au delà des patries terrestres : son influence sur les esprits avait miné, jadis, les fondements mêmes de l'Empire romain ; pour elle, tous les hommes étaient ses enfants et il ne s'agissait que de les mener vers la Cité de Dieu. À partir du grand pape Grégoire VII, le Saint-Siège la gouverne et il ne fait de distinction qu'entre l'orthodoxie, qui conduit au ciel, et l'hérésie ou le paganisme. Ni la Noblesse, ni le Peuple, ni le Clergé ne pouvaient donc faire l'unité de la France. Ils n'y travailleront que lorsqu'ils auront fait alliance, dans leur propre intérêt ou par contrainte, avec celui qui a fait cette unité, je veux dire le roi, le roi capétien.

L'unité française a été faite par la Royauté, presque complètement, et elle a été parachevée par la Révolution

française. Voilà la vérité. C'est une question de faits, de faits passés, non point choisis avec un préjugé pour guide, mais colligés et interprétés selon la méthode historique. On a cherché, je ne l'ignore pas, à démontrer que les Français avaient, dès les temps les plus anciens la volonté d'être une nation, et qu'ils avaient imposé aux rois leur politique. L'historien peut admirer ces déroulements philosophiques d'affirmations ingénieuses et sans preuves, mais il refuse son adhésion.

C'est la Monarchie capétienne qui a élaboré, dis-je, l'unité française.

A partir de l'année 987, les Capétiens se sont succédé, régulièrement, et sans interruption dynastique, jusqu'à l'exécution du roi Louis XVI en 1793.

Hugues Capet, qui devint roi des Francs, *rex Francorum*, en 987, succédait à un Carolingien qui portait le même titre équivoque. Les Francs, c'était autrefois la peuplade germanique que Clovis avait menée à la conquête de la Gaule sur les autres barbares. Le royaume s'appelait, dans le latin des chartes et des chroniques, *regnum Francorum*. Quant au mot *France*, il désignait la région sise entre la Seine, la Meuse et l'Escaut, et il se restreignit même, dans la suite, jusqu'à ne désigner que la partie septentrionale du diocèse de Paris. Quant on annonçait qu'on allait en France, on voulait dire qu'on allait en ce pays. Mais dès le x^e siècle, dans le parler vulgaire, on devait sans doute dire : royaume de France.

Ce royaume de France ne correspondait ni à la Gaule romaine, ni à la France d'aujourd'hui. Par le traité de Verdun de 843, il avait été amputé de sa partie orientale. Après le cours de l'Escaut, la frontière laissait à l'Allemagne la Lorraine, la Franche-Comté et presque tout le bassin du Rhône.

Entendons-nous sur le mot de frontière, ou plutôt comprenons qu'on ne pouvait guère s'entendre sur ce mot, tellement la limite était indéfinie. Dans les esprits, il n'y avait plus d'idée distincte de la frontière du royaume,

et plus tard, lorsque les rois de France s'imposèrent le recouvrement des frontières naturelles comme une tâche permanente de leur politique, ils trouveront souvent un appui dans cette incertitude même. C'est qu'au Moyen âge la notion de seigneurie avait remplacé la notion d'État. Il n'y avait pas de limite annoncée matériellement, par des bornes. Il y avait des zones contestées, et certaines populations ne savaient pas si elles étaient d'Empire ou de France. Nous avons une lettre bien curieuse, du pape Clément IV à Saint-Louis, où il déclare qu'il a en vain cherché un écrit où la limite entre la France et l'Allemagne fût définie : « Nous sommes, dit-il, dans l'ignorance complète », or, le Saint-Siège était la puissance la mieux informée des affaires européennes. L'idée féodale était relativement claire, mais l'idée d'État, de frontière d'État, de nationalité, s'était couverte de brume. En cas de contestation, on interrogeait les gens du pays, et on leur demandait de quelle juridiction ils dépendaient. On parlait de justice et de seigneurie, non de souveraineté. Il y avait des cas où, pour trancher entre seigneurie et souveraineté, c'était le cœur qui parlait. Il en fut ainsi pour Jeanne d'Arc. Son village natal était traversé par un ruisseau qui marquait la limite entre un bailliage champenois, sous la souveraineté du roi de France, et un bailliage barrois, sous la souveraineté de l'empereur. Le roi de France était, depuis plus d'un siècle, seigneur de cette seconde partie du Barrois, partie appelée « le Barrois mouvant », c'est-à-dire dans la mouvance féodale du roi capétien. C'est là qu'était située la maison natale de la Pucelle, que nous avons encore. Charles VII était le seigneur de Jeanne, et il n'était pour elle son roi que par élection ; elle était ainsi la voix de la Lorraine, qui depuis longtemps était toute française de langue et de civilisation.

Mais revenons au temps des premiers Capétiens. A l'intérieur de cette indécise frontière, tout tendait à l'infinie variété. Six siècles d'invasions barbares avaient détruit presque tout ce que les Romains avaient apporté. Les

langues étrangères avaient même fait des progrès depuis les temps mérovingiens ; de nombreux Celtes, refoulés de la Grande-Bretagne par les Anglo-Saxons, avaient introduit de nouveau la langue celtique dans l'Armorique, qui dès lors s'appela la Bretagne ; les Gascons, reste d'une population préhistorique qui habitait les Pyrénées, avaient envahi la plaine et apporté la langue basque ; les Normands parlaient encore leur langue scandinave dans certaines parties de la Normandie. Un anneau de grandes principautés quasi indépendantes entourait l'Orléanais et le Parisis, où les premiers rois capétiens avaient un certain nombre de terres et de droits qui constituaient leur domaine, un pauvre domaine étrié et sporadique.

La disparition d'une Royauté n'est pas un fait extraordinaire en histoire et celle-ci, encerclée par des principautés pour la plupart plus riches et plus puissantes qu'elle, comment n'est-elle pas morte ? et avec elle, la chance d'unité française ?

Les idées, les souvenirs de grandeur, les conceptions mystiques, ont une grande force en histoire. Elles ont joué pour la Royauté capétienne. Elle avait ce bonheur de succéder à une dynastie glorieuse, dont on parlait, et qui était un thème religieux et poétique. Sur les grands chemins des pèlerinages, dans les sanctuaires où se pressaient des gens venus de pays très divers et souvent très lointains, s'entretenait une tradition populaire carolingienne. Des poètes, tonsurés ou non, parlaient de ce qu'ils appelaient, par une anticipation verbale bien remarquable, la « douce France » ; ils chantaient ses gloires anciennes et le temps où Charlemagne conquérait l'Occident tout entier. Pour comprendre que la Royauté capétienne ait pu vivre, il faut relire la Chanson de Roland. Elle reflète un état d'âme populaire qu'aucun des premiers Capétiens n'était par lui-même en état de créer, qui dépasse leurs chétives personnes et a de fortes et vieilles racines. On y voit Charlemagne tenir son conseil dans la région au ciel clément où les gens sont sages et prudents.

Il a deux cents ans passés ; il a eu une rude vie, peineuse, passée à combattre les Infidèles. Mais Dieu le protège, fait pour lui des miracles, arrête le soleil ; le grand Empereur a des pouvoirs sacerdotaux et remet les péchés.

Cette forte tradition populaire, que les victoires d'un Charles Martel et d'un Charlemagne avaient créée a soutenu les Capétiens, a fait qu'ils ont été reconnus comme rois jusqu'aux lointaines frontières méridionales, sinon en fait, du moins en droit. Et cette dévotion populaire a été rejointe et fortifiée par les conceptions théoriques de l'Église sur les deux pouvoirs. L'Église, qui ne pensait qu'au salut éternel, était indifférente au régime politique, et elle pouvait devenir vite hostile à la Royauté si celle-ci était tyrannique. Mais, aux yeux du Clergé, il devait y avoir une autorité publique pour l'aider à empêcher la domination du péché. Or, du régime seigneurial et féodal tel qu'il se développait alors, ne sortaient que la guerre, le brigandage, l'assouvissement brutal des passions. En conséquence, l'Église, c'est-à-dire les gens qui pensaient, qui écrivaient, qui faisaient l'opinion publique, enseigna la mission divine des rois et, après avoir été la conseillère et l'associée des Carolingiens, elle aspira à jouer le même rôle sous les Capétiens. Elle avait créé pour les Carolingiens le sacre, le serment du sacre, elle les conserva au profit de la nouvelle dynastie. Aucun prince de France ne bénéficiait de cette exaltation, hormis le roi. Il faut insister là-dessus, si l'on veut découvrir le premier germe de l'unité française.

Les traditions bibliques, romaines et germaniques de Monarchie sacrée, presque éteintes à l'époque mérovingienne, avaient été ranimées au profit de Pépin et de Charlemagne et n'avaient pas cessé de se fortifier. On racontait que le chrême contenu dans l'ampoule du sacre, à Reims, avait été apporté à saint Rémy par une colombe, pour le baptême de Clovis. Reims, la ville de saint Rémy, devint décidément au XI^e siècle la ville du sacre. (C'est bien pourquoi il est entré, dans la politique allemande, en

1914, de détruire Reims.) L'onction par ce mélange d'huile et de baume qu'on appelait le chrême, était la même pour le roi et pour les évêques ; on les sacrait de la même façon. L'onction plaçait le roi en dehors du monde laïque, à part. De là à lui reconnaître le don des miracles, il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi. Ce fut probablement le successeur de Hugues Capet, Robert le Pieux, qui fut le premier roi thaumaturge, guérissant les écrouelles.

Ainsi, il y avait un mythe de la Royauté française, entretenu et développé par les gens d'Église comme par les poètes. C'est sans doute pour cela que, pauvre, humiliée, elle ne fut point supprimée par l'aristocratie, par ces barons insolents qui profitaient de sa débilité, mais reconnaissaient tout de même qu'elle constituait un pouvoir supérieur, d'une autre nature que le leur.

Ce fut ce caractère religieux de la Monarchie capétienne qui lui permit d'échapper au réseau étouffant du régime féodal, de l'idée féodale. Philippe Auguste fut encore un roi féodal, usant du droit féodal pour dominer comme suzerain, et pour réduire à merci ses adversaires. Mais, son petit-fils, Louis IX, brisa, comme d'un coup d'aile d'archange, cette enveloppe féodale. Il fut un saint, et sans en avoir conscience lui-même, il fonda vraiment la Monarchie absolue en France, car il fut le premier roi capétien qui osa faire des ordonnances générales et en requérir l'application dans tout son royaume. Elles avaient un caractère moral. Elles étaient faites pour réprimer les péchés, pour faire obstacle à la brutalité. Avec la hardiesse candide des saints, dans cette société violente, Saint-Louis, par une ordonnance de 1258, interdit la guerre privée et le port d'armes dans tout son royaume. Si cette ordonnance avait pu être appliquée avec suite, l'histoire sociale de la France en aurait été changée. Du moins, saint Louis travailla-t-il avec ses officiers à la faire respecter et nous avons des textes prouvant qu'on s'en plaignait comme d'un abus de pouvoir énorme. Par de telles mesures, et par toute sa vie, par ses vertus, par sa

sainteté en un mot, nul règne n'a été plus décisif que le sien pour l'unité française. Désormais, les Français sont bien les sujets du roi et ils reconnaissent une royauté de droit divin qui les lie entre eux. Le régime féodal, si habilement qu'on pût l'utiliser, avait été un dissolvant ; la Monarchie de droit divin forma le creuset où la France moderne se constitua.

Saint Louis avait décidément fondé pour cinq siècles la religion de la Monarchie. Mais, il restait une œuvre immense de centralisation à opérer. Pour donner au roi la toute-puissance, il fallut le travail de ses juristes, de ses financiers, des détenteurs d'offices grands ou petits, clercs ou laïques, évêques et abbés dont la lignée va de Suger à Richelieu, bourgeois et nobles de province qui peuplèrent les parlements ; il fallut le génie de grands hommes de guerre et de grands diplomates, de patientes négociations, des mariages princiers et des conquêtes. Ce ne fut qu'au xviii^e siècle que la Lorraine, depuis si longtemps acquise, je l'ai dit, à la civilisation française, entra enfin dans le royaume de France.

C'est une histoire qu'il est impossible d'esquisser ici. Encore est-il tout de même nécessaire de rappeler qu'elle n'a pas été uniformément heureuse ; qu'il a fallu surmonter de hauts obstacles, subir toutes sortes de calamités, des invasions, des guerres civiles, car ce sont tous ces malheurs qui ont profondément soudé entre eux les éléments de la population française. Renan, quand il s'est demandé « Qu'est ce qu'une nation ? » a trouvé cette réponse : « La souffrance en commun unit plus que la joie. En fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun. . . La nation, comme l'individu, est l'aboutissant d'un long passé de sacrifices et de dévouements. »

Les menaces contre l'unité française se sont produites de très bonne heure. Il y a d'abord eu de longues guerres avec les Anglais. La France et l'Angleterre, au Moyen

âge, ont vécu en symbiose, par le fait même que le roi d'Angleterre qui monta sur le trône en 1066 était le duc de Normandie. Elles ont vécu si bien en symbiose qu'elles ont failli se dévorer l'une l'autre. Il y a eu entre elles deux guerres de Cent ans. La première a abouti à la destruction de l'immense Empire anglo-angevin, qui couvrait la France de fiefs anglais, de la Manche aux Pyrénées, l'Empire de Jean sans Terre et de Henri III, qui ont été battus, mais ont tout de même conservé l'Aquitaine. La seconde, celle du *xiv^e* et du *xv^e* siècles, a abouti à l'expulsion totale des Anglais. Elle a été bien plus terrible que la première, bien plus sanglante, elle s'est compliquée d'une guerre civile, elle a plongé le royaume dans des malheurs affreux, comparables peut-être aux grandes dévastations des guerres modernes, au moins par le désespoir où ont été réduit les habitants. Eh ! bien elle a marqué, pour la France, la principale étape dans son cheminement vers l'unité. C'est tout dire que de prononcer le nom de Jeanne d'Arc. Mais cette fine et héroïque Pucelle d'Orléans, honneur et mystère de notre ancienne France, n'a pas été une apparition miraculeuse : beaucoup de braves gens s'étaient dévoués avant elle pour la même cause. D'autre part, la guerre de Cent ans a eu un résultat politique de grande conséquence en obligeant le roi, pour trouver de l'argent, à réunir ce qu'on appela les États du Royaume ; convoquées à ces grandes Assemblées, les classes se rapprochèrent pour servir en commun le roi ; la triple féodalité de la Noblesse, de l'Église, et des bonnes villes, fit place dans ces comices aux trois États du Royaume.

Et puis, il y a eu la grande crise franco-bourguignonne, et pour en sortir il a fallu le génie politique, l'astuce de Louis XI et le sacrifice qu'il a fait de son repos et de sa santé. Il était chétif ; il est mort de fatigue autant que de sa débilité ; il a pu dire, dans ses instructions à son fils, qu'il n'avait « rien perdu de la couronne, mais icelle augmentée et accrue ». C'est lui qui a empêché Charles

le Téméraire, duc de Bourgogne et comte de Flandre, de dépecer la France et de fonder un royaume entre la France et l'Allemagne. Mais du mariage de Marie, fille du Téméraire, avec un Habsbourg, sont issues les longues et redoutables luttes de la Maison de France contre la Maison d'Autriche, et il y a eu un moment où on a pu se demander si Charles-Quint ne réussirait pas à démembrer la France. Et plus tard, Richelieu et Mazarin se sont usés, à leur tour, à défendre leur maître contre les Habsbourg et ils ont été aidés par des Condé et des Turenne.

Et à ces grandes guerres, qui ont abouti à la conquête de nos provinces de l'est, se sont mêlées d'atroces luttes civiles, les guerres de religion, la Fronde, qui ont failli briser l'unité française.

De quel côté, le peuple pouvait-il espérer secours et relèvement? D'un roi sage et de bons ministres. Il a trouvé Henri IV et Colbert.

A côté des politiques et des guerriers, il y a eu d'autres grands hommes qui ont constitué le patrimoine commun des Français. Certes, Bouvines, la délivrance d'Orléans, Rocroy, Denain, et les traités qui nous ont donné nos frontières de l'est, ont été de grandes dates, mais n'oublions pas les moteurs spirituels qui faisaient penser et sentir de même les Français et leur donnaient une âme collective. Il s'est fondé de bonne heure en France une tradition artistique, avec l'expansion du style roman, du style gothique, du style classique à travers le pays. La diffusion de la littérature en langue vulgaire, de ses œuvres courtoises et chevaleresques et de ses amusantes productions populaires, épopées ou fabliaux, mystère ou farces, puis l'éclosion de la Renaissance, la gloire poétique d'un Ronsard, puis la célébrité des grands classiques, la publication du *Discours de la Méthode*, la première représentation du *Cid*, la première du *Misanthrope*, la première du *Mariage de Figaro*, le soir où le vieux Voltaire, dans sa loge de la Comédie assista au couronnement de son buste, au milieu d'une foule en délire, ce furent là aussi

des manifestations éclatantes, et à la fois des témoignages et des leviers de l'unité intellectuelle française.

Ces hommes lui avaient donné son expression : la langue. Déjà au XIII^e siècle, il y avait une langue vulgaire, et il y avait déjà quelques grands écrivains qui s'en servaient : c'est la langue charmante de Joinville et des Grandes Chroniques de saint Denis ; la concurrence de la langue littéraire provençale avait été brisée par la cruelle croisade contre les Albigeois, qui avait ruiné les cours seigneuriales du Midi. Mais le latin gardait son privilège ; c'était la langue de l'Église et des penseurs ; la langue de la philosophie et des sciences ; le latin avait comme une supériorité hiérarchique ; or, c'était un langage commun à toute la Chrétienté. D'autre part, il n'y avait pas une seule langue française : les dialectes étaient multiples ; les étrangers, pour apprendre le français, avaient à choisir ; ils allaient généralement à Orléans, à Blois ou à Tours. La Royauté, pendant longtemps, se montra tolérante, et ne chercha pas à imposer l'unité linguistique, malgré son importance pour l'unité tout court. Les documents qui réglaient les rapports entre les hommes se rédigeaient soit en latin, soit en dialecte.

Au XVI^e siècle, tout change. Tandis que se transforment la pensée et la culture, et que la propagation de l'imprimerie crée une communauté de lecture entre tous les lettrés du royaume, on s'avise qu'il faut parler français, c'est-à-dire la langue parlée à Paris, et qu'il faut donner aux sciences, à la philosophie, à la religion même, un outil moderne. On « magnifie » la langue française, on lui donne une grammaire, une orthographe, des mots nouveaux. Les rois se laissent convaincre. La date de 1539 est à retenir. François I^{er} rend à Villers-Cotterets une ordonnance sur la réformation de la justice, et un des articles établit que toutes les opérations de justice seront en langage maternel français ; cette ordonnance fut appliquée, et produisit une révolution : le triomphe du français sur le latin.

Les grands écrivains du xvii^e et du xviii^e siècles firent le reste et fondèrent le français moderne, que peu à peu la masse des sujets du roi apprit à parler.

A la veille de la Révolution française, l'unité était presque faite. La dynastie qui y avait travaillé était encore respectée : elle était encore un trait d'union ; Louis XV, s'il n'avait pas été un sceptique, Louis XVI, s'il n'avait pas été un niais, auraient conservé et doublé leur popularité ; ils pouvaient être des réformateurs, comme l'étaient alors tant de rois en Europe, sous l'impulsion même des philosophes français. Mais ils ne le furent pas, et la caractéristique de la vie sociale en France au xviii^e siècle est un mécontentement croissant contre des abus évidents et un gouvernement à la fois faible et absolu. C'était un grave danger pour l'unité française. Faute de grandes réformes d'ensemble, qui auraient achevé cette unité, on se recrochait aux privilèges de classes ou de pays. Il y en avait beaucoup. C'était un chaos. Il y avait même sur la frontière des provinces « réputées étrangères », qui avaient leurs douanes du côté de la France. Sous le règne de Louis XVI, il y eut une réaction contre l'esprit philosophique ; les Parlements, qui auraient dû, ayant à administrer la justice, rester les plus hautes autorités à côté du roi, étaient les défenseurs des privilèges, de la diversité des coutumes, du morcellement moral de la France. C'était grave. Comme la Royauté était ruinée financièrement et incapable de gouverner, on marchait vers l'anarchie.

Ce fut la Révolution qui sauva l'unité française, et qui la paracheva. Les hommes qui voulurent et firent la Révolution eurent immédiatement conscience qu'ils ne pourraient triompher de la coalition des intérêts froissés, des vieilles routines, et de l'hostilité des royautés européennes, que par l'union, l'unité. Tout de suite une synonymie se créa entre *réforme* et *patrie*. Le mot *patrie* était déjà employé, il était de la langue classique, on le trouve dans le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet.

Mais ce n'était alors qu'une traduction littérale du latin, il ne correspondait pas encore à quelque chose de vivant, car c'était la religion de la royauté, le service du roi, la gloire du roi, qui liaient entre eux les Français. Le profond La Bruyère a écrit dans son chapitre du *Souverain ou de la République* : il n'y a point de patrie dans le despotisme ; d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince. Et d'Holbach, plus tard, pense que le patriotisme véritable ne peut se trouver que dans les pays où les citoyens sont libres et gouvernés par des lois équitables. Aux approches de la Révolution, se vulgarisent les mots de patriotisme, de patriote ; le patriotisme est étroitement lié à l'idée de liberté, de révolution ; dès 1787, on applique le mot de patriotes à ceux qui repoussent les expédients financiers dérisoires inventés pour que le roi ait de l'argent sans faire de réformes ; et dès les premiers mois de la Révolution, en mai et juin 1789, le mot sert à qualifier ceux qui veulent sauver la Révolution. Patriote est le terme qui désigne les députés de la majorité dans l'Assemblée Constituante.

Patrie, transformation intégrale de la France, liberté, égalité, sont les éléments indissolublement liés de la Révolution. Tous les Français sont frères et ne composent qu'une même famille, déclare l'auteur des considérants d'un décret du 22 décembre 1789.

Bornons-nous à citer deux témoignages frappants de l'unité créée par la Révolution ; la disparition prodigieusement rapide des anciennes provinces, remplacées par 83 départements, et les fêtes des fédérations, devant l'autel de la patrie, le 14 juillet 1790, en particulier celle du Champ de Mars, à Paris, où furent invités les délégués de toutes les gardes nationales de France ; trois cent mille personnes, décorées du ruban tricolore, y assistèrent.

La Monarchie pouvait périr, et elle périt en effet ; son œuvre d'unification de la France était dépassée et achevée.

Rien de plus caractéristique que l'attitude des Alsaciens. L'on comprendra facilement que j'y insiste. Il n'y

avait guère plus d'un siècle que l'Alsace avait été réunie à la France (1648 ; 1681 pour Strasbourg) ; auparavant, c'était un pays morcelé, partagé entre dix-huit princes différents, qui n'arrivèrent jamais à s'entendre ; Strasbourg était une sorte de république, et les dix autres villes, pourvues de leurs franchises, formaient une fédération bourgeoise ; l'empereur était le souverain, on parlait allemand en Alsace, mais on n'y était pas attaché à l'Allemagne ; on y avait surtout un sentiment très vif de la liberté. La Royauté française, au xviii^e siècle, avait su ménager cet instinct, et nommer pour l'Alsace de sages intendants, qui s'étaient appliqués surtout à développer sa prospérité économique. Elle avait encore, en 1789, son vieux régime de morcellement seigneurial et de villes franches. La Révolution, en quelques mois, fit l'union de l'Alsace et acheva son annexion morale à la France. Lorsque les charges féodales furent abolies dans toute la France, au cours de la nuit du 4 août, un député du Tiers État alsacien, Rewbell, vint déclarer à la tribune, au nom de la majorité des députés d'Alsace : « Renoncer en ce moment aux privilèges de la province est un acte où il y a bien peu de mérite, car c'est devenir plus Français encore, et le nom de Français est aujourd'hui le plus beau qu'on puisse porter sur la terre. » Les habitants de Kehl purent voir en face d'eux, sur la rive gauche du Rhin, cette pancarte : « Ici commence le pays de la liberté. » Deux mois avant les fêtes de la Fédération Nationale au Champ de Mars, la Fédération de l'Alsace fut célébrée aux portes de Strasbourg, aux cris enthousiastes de « Vive la Nation ! Vive l'Assemblée Nationale ! Vive le Roi ! » La lutte entre Jacobins et modérés devint très ardente en Alsace, et il arriva un jour où l'on vit le fameux maire de Strasbourg, Frédéric de Dietrich, — l'homme qui avait fait chanter dans son salon la *Marseillaise*, encore inconnue, — condamné à mort comme modéré, et exécuté en décembre 1793. Nulle part le danger de l'invasion n'avait suscité plus de colère contre les émigrés.

Le Conseil Général du Bas-Rhin avait proclamé la patrie en danger. Volontaires et contributions en argent avaient afflué. Le chef héroïque de l'armée française à Valmy fut un Alsacien, Kellermann. Un peu plus tard, il y eut des compagnons de Bonaparte qui s'appelèrent Kléber, Lefebvre, Rapp. Le Comte de Ségur dit des Alsaciens dans ses *Mémoires* : « Il n'y avait pas de meilleurs, de plus généreux, de plus braves Français dans toute la France. »

Au cours du XIX^e siècle, les Allemands ne cessèrent pas de revendiquer l'Alsace. Leur victoire sur les Autrichiens à Sadowa exalta leur orgueil et leurs prétentions. Les étudiants allemands de la Burschenschaft de Berlin écrivirent aux étudiants de Strasbourg : « Est-ce que le Rhin allemand, votre cathédrale, les chants d'Allemagne ne vous crient pas chaque jour : Vous êtes Allemands ? » Les étudiants de Strasbourg répondirent : « Si vous ignorez pourquoi l'Alsace est française, apprenez qu'elle l'est depuis les jours de 1789 où elle a secoué le joug de la féodalité pour se rallier à la Nation qui venait de proclamer la liberté. Il n'y a ici ni Alsaciens ni Lorrains, nous sommes tous Français et fiers de l'être. » Mais la guerre vint, et les Prussiens furent vainqueurs. Le 1^{er} mars 1871, les vingt-huit députés de l'Alsace et de la Lorraine, conquises par la Prusse, devaient quitter la Chambre française ; un d'eux, Grosjean, monta à la tribune pour dire en leur nom : « Au moment de quitter cette enceinte, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée d'inaltérable attachement à la patrie, dont nous sommes violemment arrachés. » Et il évoquait le jour où les Alsaciens et les Lorrains reviendraient prendre leur place dans la famille commune.

Au bout d'un demi-siècle, ce jour vint, le 11 novembre 1918, les troupes françaises entrèrent à Strasbourg, au milieu d'une foule qui pleurait de joie et chantait la *Marseillaise*. Un spectateur disait : « On a parlé d'un plébiscite. Le plébiscite, le voilà. »

A cette unité française, formée de toutes ces provinces

qui s'étaient peu à peu agglomérées durant un millier d'années, les hommes de ma génération ont ajouté un autre élément de grandeur et de force, un Empire. Des fautes individuelles ont pu être commises. Mais si l'on juge d'après les ensembles, les grands faits, les résultats, on trouve que les Français ont apporté avec eux la liberté et la sécurité. Le jour où le général Gouraud, qui était alors le capitaine Gouraud et commandait une petite colonne comprenant 9 Européens et 212 tirailleurs noirs, s'est emparé par surprise du dictateur nègre Samory, qui avait une armée de 14.000 hommes armés de fusils, il a mis fin à une domination atroce, qui semait dans l'Afrique occidentale la terreur et la mort. Plus tard, en 1915, aux Dardanelles, le général Gouraud a retrouvé à la tête d'une section de Sénégalais, le fils de Samory ; le lendemain de leur rencontre, ce jeune homme fut tué dans une attaque, au service de la France. Lorsque la présente guerre a éclaté, toutes nos colonies, tous nos protectorats ont témoigné de leur fidélité à la France, parce qu'elle a gardé elle-même sa fidélité aux principes de la Révolution, et qu'elle est restée la servante du même idéal. L'unité française s'est conservée. Elle s'est seulement agrandie.

Lamartine, il y a cent ans, lorsqu'il composait le fameux huitième livre de *Jocelyn* et y enfermait le mythe de la caravane humaine marchant vers la Terre Promise, avait deviné que la Révolution et les guerres de la Révolution n'étaient pas finies pour nous, et que ce peuple français dont je vous ai décrit la lente formation, était et resterait le peuple auquel, comme il le disait, Dieu a donné deux âmes, une âme de penseur et une de soldat : penseur aux idées claires, capable de

Les frapper en monnaie à l'usage du monde

Et soldat

.....*toujours ferme et debout.*

Ch. PETIT DUTAILLIS.

PRIÈRE AUX ANGES.

*Vous,
trop doux pour ajouter une rumeur
à nos heures,
quand nous voulons entendre
vos pas
dans la maison...*

*Vous marchez toujours sur l'herbe ou le velours,
mes anges,
venez une fois par les cailloux,
je voudrais tant qu'un jour,
un pas d'ange
me dérange.*

*Gardiens trop secrets,
qui devenez lumière dans la lumière
et nuit dans la nuit,
dans quel pays discret irai-je
pour voir, malgré vous,
venir vos cortèges?*

*N'êtes-vous jamais les anges sur fond d'or,
les anges des tambourins et des luths,
et des rondes d'Angelico,
avec un ourlet de poussière à vos robes
vous qui ne dites le Message
qu'à genoux?*

*Quand verrai-je, mes anges,
votre foulée doublée de vent
et votre front doublé d'aurore,
Quand verrai-je la contrée claire
où votre mystère
s'allège?*

*Vos ailes sur les prés deviennent rosée
vos ailes sur l'été, feuillage,
vos ailes sur les eaux, voiles blanches,
vos ailes sur l'hiver
Noël et neige!*

*Comment Jacob a-t-il lutté
une longue nuit
contre l'ange?
S'il l'avait reconnu
n'aurait-il pas baisé sa frange?*

Yvette HABIB.

PASSÉ ET PRÉSENT DE LA FINLANDE.

C'est une singulière destinée que celle de la Finlande. Il y a quelques mois encore, bien peu de personnes connaissaient ce petit pays resserré entre la Baltique et les frontières de la Russie, accessoire négligeable, semble-t-il, du colossal Empire russe. On ignorait que la superficie de cette contrée, dont la carte paraissait toujours accolée à celle de son immense voisin, était égale aux deux tiers de celle de la France. On savait vaguement qu'elle avait été possédée pendant des siècles par la Suède, puis acquise en 1809 par la Russie, sous l'appellation de grand-duché de Finlande, qui signifiait évidemment le régime de l'union personnelle plutôt qu'une pure et simple annexion. Dans les dernières années du siècle dernier, on admira à Paris un beau portrait de Pasteur peint par un Finlandais nommé Edelfelt ; un peu plus tard, on applaudit, à l'Opéra, dans les rôles aux tessitures les plus ardues, une cantatrice finlandaise nommée Aino Ackté. Enfin, plus récemment, on acclama aux jeux olympiques, d'incomparables athlètes finlandais, surtout un phénomène de la course qui se nommait Nurmi. C'était à peu près tout.

Certains spécialistes cependant étaient mieux informés. C'est ainsi que les importateurs de bois, de cellulose et de papier savaient que les vastes forêts de la Finlande faisaient partie de l'immense réserve de richesse forestière de la Scandinavie. Les artistes français connaissaient déjà ou

apprirent à connaître d'autres peintres encore qu'Edelfelt : Autti Favén, Suellman, et des sculpteurs : Ville Valgren, Wickstrom. Les musiciens connaissaient le nom et certaines œuvres de compositeur finnois Sibelius. Les érudits et les curieux de littérature comparée enfin savaient déjà qu'un finlandais nommé Elias Lonnrot avait retrouvé des chansons et des légendes finnoises de l'ancien temps, dont il avait composé, après des années de recherches, une sorte d'épopée finnoise, monument des chants runiques d'autrefois, qu'il avait intitulé poème de Vainamoinen ; ce poème, augmenté de près de moitié par incorporation de nouvelles trouvailles faites dans le folklore finnois, était devenu, en 1835, le Kalevala, poème de 12.000 vers.

Cet événement littéraire, qui n'avait, à vrai dire, été remarqué que des linguistes et de quelques rares chercheurs, fut mis en lumière, en l'année 1900, par les singulières peintures où le Finnois Gallén Kalela avait mis en scène divers épisodes du poème, la poursuite et la conquête du talisman magique le « sampo ». Ces étranges conceptions picturales ouvraient aux spectateurs du Champ-de-Mars un monde ignoré, absolument différent des êtres de l'Occident. La Finlande commençait à se présenter comme un champ inédit de curiosités nouvelles. L'alliance russe ne pouvait, dès lors, empêcher que quelques coups de sonde ne fussent donnés dans l'histoire ancienne et récente de la Finlande, que les aspirations de ce peuple et les répressions qu'il avait à subir, ne vinsent, plus ou moins, à la connaissance du public français ; en sorte que, lorsque la longue durée de la guerre, et les épreuves qui en résultèrent pour le peuple russe, déjà si ébranlé par la guerre russo-japonaise et les troubles de l'année 1905, amenèrent la catastrophe du régime, nul chez nous ne fut surpris de la déclaration d'indépendance de la Finlande. La France fut même la première à reconnaître cette indépendance, d'un empressément qui contrastait peut-être quelque peu avec

l'attachement officiel, si récent encore, à la grandeur de l'Empire des tsars. Mais n'y eut-il pas alors, à cet égard, entre les Allemands et nous une sorte d'émulation ?

Voici en effet que les éléments suédois, qui gardaient encore la haute main sur la politique finlandaise, s'avisèrent de vouloir faire de la Finlande un royaume et d'offrir la couronne au prince Charles de Hesse. Un professeur de langues suédoise et finnoise lui était envoyé, les charges de cour étaient déjà distribuées.

La défaite de l'Allemagne détruisit ces projets déjà presque réalisés, nul ne se souciait plus de jouer les faiseurs de rois. Le 17 juillet 1919 la Finlande se donna une constitution républicaine.

Ce fut sans doute alors que les historiens de l'Occident, soulagés des scrupules qui pouvaient encore affaiblir leur sympathie pour ce pays naissant, ouvrirent à loisir le dossier de son passé, et, parcourant à grandes enjambées les siècles, ils y purent lire eux-mêmes et y faire lire à leurs élèves ce qui suit :

Le peuple finnois, qui appartient au rameau finno-ougrien de la race blanche, et qui apparaît dès l'an 2000 avant J.-C. dans la région qui s'étend entre les sources du Dnieper et de la Dvina et les contreforts de l'Oural, se montre dès avant notre ère dans l'Est de ce qui allait devenir la Finlande ; poussant vers l'Ouest il absorba plus tard les éléments indo-européens qui y étaient établis sur les rives de la Baltique. Allant plus loin encore, les Finnois se livrèrent plus tard à des incursions en Suède, qui déterminèrent de la part de celle-ci de vives réactions. Ce fut d'abord la croisade du roi de Suède Erik le Saint en 1154. Le premier évêque de Finlande, saint Henri, fut assassiné. Mais peu à peu, et avec l'aide de missionnaires Dominicains français, le Christianisme s'implanta. La domination suédoise s'étendit en même temps, et fut reconnue par la Russie, en 1313, au traité de Schlussembourg. Dès 1372 la Finlande faisait partie intégrante de la Suède et participait à ses droits politiques, ce qui lui

valut d'ignorer comme elle le servage. A la fin du xv^e siècle, elle eut à se défendre contre les attaques de la Russie. La Suède, reconnaissant la vaillance des Finlandais, éleva leur pays au rang de duché, puis de grand-duché (1581). La Suède de Gustave-Adolphe fit un large appel aux contingents finlandais pour sa participation à la guerre de Trente ans.

Le déclin de la Suède allait faire refluer sur la Finlande la puissance russe. Déjà, en 1721, la Suède dut céder à la Russie tout l'est de la Finlande, avec la forteresse de Viborg. Deux autres guerres malheureuses, au xviii^e siècle, affaiblirent encore la Suède. Gustave III eut à mener la guerre à la fois à l'extérieur contre la Russie et à l'intérieur contre sa noblesse révoltée.

Enfin Gustave IV s'obstine dans sa participation à la coalition contre l'Antéchrist (Napoléon) et la Finlande va dès lors servir de gage à la réconciliation entre Napoléon et Alexandre. Sur le radeau de Tilsitt le vainqueur a laissé à celui-ci les mains libres pour la conquête de Constantinople. Puis il se ravise, et lui permet de garder la Finlande déjà conquise.

Alexandre, libéral en Finlande comme il l'était en Pologne, prend le titre de grand-duc, et convoque la Diète composée des quatre ordres de la nation (noblesse, clergé, bourgeois, paysans). Le 29 mars 1809, il confirme la constitution du pays et reçoit le serment de ses nouveaux sujets. Il est représenté par un gouverneur général, et la Finlande a auprès de lui un ministre secrétaire d'État.

En 1812 la capitale est transférée d'Abo à Helsingfors, où s'installe bientôt aussi l'Université.

Sous ce régime la Finlande fit de grands progrès matériels, moraux et politiques. La Diète, qui de 1809 à 1863, n'avait pas été convoquée, le fut à partir de cette date, tous les cinq ans, puis tous les trois ans. Une petite armée nationale fut créée en 1880, sous le régime particulièrement bienfaisant d'Alexandre II.

C'est à partir de l'avènement d'Alexandre III que com-

mença d'être poursuivie la russification complète de la Finlande. Ces tendances s'accrochèrent sous Nicolas II, auquel, en 1898, les pan-russes arrachent la nomination au poste de gouverneur du général Bobrikov, sorte de Gessler, sous l'administration duquel la Finlande voit restreindre ses libertés, dissoudre son armée, persécuter ses fonctionnaires trop indépendants, imposer à ses enfants l'enseignement de la langue russe, déporter ses principaux citoyens.

Bobrikov fut assassiné en 1904 par un jeune fonctionnaire, Schauman, qui se suicida et dont la tombe au cimetière de la ville de Borgo, est honorée comme celle d'un héros national ⁽¹⁾.

Contrairement à ce qui eût pu advenir, ce drame amena une atténuation des mesures de rigueur. En 1904 la Diète fut convoquée. En 1906 elle est remplacée par une Chambre unique de 200 membres qui se réunit en 1907.

La russification se fait alors plus discrète : on veut obtenir l'application d'office en Finlande de certaines lois russes, et l'approbation obligatoire par la Douma des lois votées par la Chambre finlandaise.

La situation particulière de la Finlande allait lui valoir l'avantage d'être tenue à l'écart de la grande guerre. Elle essaya toutefois de s'y mêler clandestinement, mais en prenant parti contre la Russie : de 1915 à 1917, elle envoie en Allemagne un millier de volontaires, qui reçoivent une instruction militaire, et forment le corps des « Chasseurs de Finlande ».

La Finlande profita de la révolution russe pour obtenir du gouvernement de Kerensky, en juillet 1917, le rétablissement de ses libertés. Mais, de nouvelles élections ayant fait perdre aux socialistes leur majorité, une révolte

⁽¹⁾ On m'a raconté que le prince des Pays-Bas Henri de Mecklembourg, visitant Borgo, et à qui l'on contait cette histoire, s'écria : « Ach ! Ein Kommunist ! » Plaisante erreur qui dut être peu goûtée.

prolétaire, encouragée par les soldats russes demeurés en Finlande, éclate en novembre 1917, par un significatif synchronisme avec l'avènement du Bolchévisme dans le pays voisin. Les partis bourgeois venaient de constituer un gouvernement présidé par un ancien déporté de Sibérie, M. Svinhufvud. Le 6 décembre, la Chambre proclame l'indépendance de la Finlande, aussitôt reconnue par la France, la Suède, l'Allemagne, puis par les Soviets. Mais ceux-ci appuyaient de leur assistance militaire la sédition des gardes rouges. Le Gouvernement créa, pour y résister, une garde blanche dont le commandement fut confié au général baron Mannerheim, ancien aide de camp du tsar. Les Finlandais nomment à juste titre cette guerre civile « la guerre d'indépendance ». Tandis que les rouges prenaient Helsingfors, Mannerheim entra à Tammerfors (Tampere). Les Chasseurs de Finlande revenus d'Allemagne formaient le noyau de son armée. Mais, en mars 1918, les Allemands y joignirent un corps de 10.000 hommes commandés par le général von der Golt. Ceux-ci délivrèrent la capitale, et les rouges, pris, à Lahti entre eux et les soldats de Mannerheim, furent écrasés. Le 16 mai, le général finlandais fit son entrée à Helsingfors. La répression fut dure.

C'est alors que se place la tentative d'instauration monarchique que j'ai signalée plus haut. La défaite allemande, qui fit évanouir ces projets, entraîna aussi la chute du gouvernement qui les avait favorisés. Mannerheim succéda comme régent à Svinhufvud. Mais, en mars 1919, eurent lieu de nouvelles élections auxquelles les socialistes purent participer, au nom de la réconciliation nationale : aussi donnèrent-elles aux républicains la majorité : la nouvelle Chambre vota, le 17 juillet, la constitution républicaine, et, le 25, appela à la Présidence de la République M. Stahlberg, progressiste, élu avec l'appoint des voix socialistes. Cette période de l'histoire finlandaise rappelle, on le voit, par plus d'un trait, la période de notre histoire qui précède l'établissement de la III^e République.

A ce moment commence l'histoire de la Finlande indépendante. L'historien devant qui viennent de défiler les événements du passé, relève la tête, et suit d'un regard intéressé les fastes de cette époque nouvelle.

L'Allemagne ayant été plus d'une fois mêlée au drame de la renaissance finlandaise, la situation du jeune pays vis-à-vis des vainqueurs ne laisse pas d'être assez délicate. La Société des Nations lui facilite toutefois la transition, et s'acquiert même des titres à sa reconnaissance en lui attribuant la souveraineté des îles d'Aaland (juin 1921).

Cet événement l'éloigne naturellement de sa voisine scandinave, et, par contre-coup, le rapproche des pays baltes. Ceux-ci, parmi lesquels se range la Pologne, tiennent alors périodiquement des congrès. La Finlande y participe, et s'engage même assez avant dans une voie qui pourrait aboutir à une entente militaire (1922). Mais M. Holsti, Ministre des Affaires étrangères de Finlande, qui s'était laissé entraîner trop loin dans cette direction, est désavoué par son pays, qui appréhende à la fois de mécontenter la Russie et de paraître s'inféoder à la Pologne.

Depuis ce moment la participation de la Finlande aux congrès baltes se borne à l'examen de questions purement administratives, et avec la seule Estonie subsistent des rapports étroits fondés sur la parenté ethnique et linguistique.

La politique extérieure de la Finlande est alors entièrement dominée par ses relations avec la Russie.

Le statut de ces relations a été fixé en 1920 par le traité de Dorpat par lequel l'Union soviétique a reconnu la République finlandaise dans les limites de l'ancien grand-duché, et lui a cédé le territoire de Petsamo, sur l'Océan glacial, moyennant rétrocession de deux communes caréliennes, qui avaient voté leur rattachement à la Finlande.

La Carélie, cette vieille province peuplée de Finnois, d'où a été tiré l'ensemble de chants populaires qui forme

le Kalevala, est coupée en deux par la frontière de Dorpat, et sa partie orientale n'est pas la moins importante pour la Russie, puisque sur son territoire passe la voie ferrée qui conduit à Arkhangel. Les Russes en ont formé une des républiques de l'Union soviétique, présidée par un des chefs de la révolution rouge de 1918, et ont toujours esquivé le plébiscite qui avait été prévu, pour ce territoire, par le traité de Dorpat. Le Gouvernement finlandais fit appel en 1922 à la Société des Nations, mais la Russie ayant récusé le bien-fondé de cet appel, la question fut provisoirement classée.

Avec les souvenirs de la guerre civile de 1918, c'est cette question qui a continué constamment d'agir sur toute la politique, tant intérieure qu'extérieure, de la Finlande.

M. Stahlberg, président de la République finlandaise, s'était toujours vu reprocher à la fois son origine suédoise, et les voix socialistes qui l'avaient porté au pouvoir. A l'expiration de son mandat, il fut remplacé par la personnalité assez effacée de M. Relander, que les Suédois élevèrent à la fois pour prouver leur force et pour écarter les socialistes. Mais la question de race et de langue qui commençait de diviser les Suédois et les Finnois s'introduisait déjà dans la politique et en faussait les ressorts. La population finnoise qui formait la grande majorité de la nation, avait été jusque là privée de toute influence, et confinée dans l'agriculture. Toute la population côtière étant d'origine suédoise, ainsi que celle des îles d'Aaland, les pêcheries, la navigation, le commerce, étaient aux mains des Suédois, ainsi que l'Université, et le savoir qu'elle dispensait. L'égalité des deux éléments, reconnue par la constitution, demeurait, en ces premières années, quelque peu théorique. Beaucoup de Finnois — Lonnrot lui-même — avaient, dans le passé, suédisé leurs noms, en sorte que c'était au profit du seul élément suédois que s'était, jusqu'alors, opérée une sorte de fusion.

Les choses n'allaient pas tarder à se renverser. L'élec-

tion présidentielle donna comme successeur à M. Relander M. Svinhufvud, qui portait en sa personne tous les éléments d'une réconciliation des deux races, mais qui représentait surtout la transition entre l'ère suédoise finissante et l'ère finnoise qui allait commencer : le nouveau président, en effet, appartenait à une de ces familles finlandaises naguère anoblies par les rois de Suède. Mais il avait plusieurs ascendances finnoises, parlait l'une et l'autre langue, et possédait des propriétés en Carélie. Ancien proscrit des tsars, il avait joué, au berceau de l'État finlandais, du côté conservateur, le rôle relaté plus haut.

Sa personnalité ne pouvait donc éveiller que les animosités socialistes. Et ce fut sans doute ce qu'il y avait en elle d'ultra conservateur et de nationaliste, et même la pointe d'irrédentisme carélien qu'elle renfermait, qui détermina certains éléments ardents de la jeunesse belliqueuse, anciens « Chasseurs de Finlande », à tenter de peser sur le Gouvernement avec l'approbation tacite, d'avance escomptée, du Président, pour tirer de la guerre de l'indépendance sa conclusion dernière.

Ce fut une sorte de marche des paysans, rappelant celle qui avait eu lieu à Stockholm, en 1913, pour forcer la main du Gouvernement dans la question de la préparation militaire. Ce dont il s'agissait en Finlande, c'était d'exclure de la vie politique ce qui subsistait d'éléments communistes. On savait que la Russie avait accueilli les fugitifs de la guerre de l'indépendance, qu'elle les entretenait à Leningrad et leur faisait donner des leçons d'espionnage, qu'ils avaient gardé en Finlande des intelligences. Une manifestation grandiose eut lieu place de la cathédrale, sur laquelle donne le palais du Gouvernement. Les paysans des régions les plus lointaines, groupés autour de quelques piétistes ardents venus du bourg de Lapo, campaient tout autour de la ville, et demandaient par les inscriptions de toutes les bannières flottant sur leur cortège, la mise hors la loi du communisme.

Ils obtinrent gain de cause, malgré l'ombrage qu'il en pouvait résulter en Russie. Mais, à quelque temps de là, le mouvement de Lapo recommençait de bouillonner. Un commencement de mutinerie militaire se produisait. Une complicité se dévoilait dans les hauts rangs de l'armée, celle du général Wallenius. Le Président Svinhufvud intervenait, sévissait, mais tout en protégeant en sous-main les coupables. Que voulaient-ils après tout, ces «lapuistes» sinon conquérir une Carélie, que certains auraient voulu pousser jusqu'à l'Oural, en un mot tailler dans la peau de l'ours russe une grande Finlande? Cela devenait dangereux. Le Gouvernement soviétique avait été représenté à Helsinki par un Israélite menchevik, Maiski. Quand celui-ci eut été transféré comme ambassadeur à Londres, il fut remplacé par un autre Israélite, Stein, qui devait devenir plus tard ambassadeur à Rome. Ces représentants soviétiques étaient mal satisfaits de leurs rapports avec le Gouvernement et surtout avec le peuple finlandais. M. Svinhufvud avait pris comme ministre des Affaires étrangères M. Procopé, dont la prestance et la bonne grâce firent merveille à la Société des Nations. Quand la Finlande cessa de faire partie du Conseil, M. Holsti, ancien ministre des Affaires étrangères, ministre à Berne, devint son délégué à Genève, tandis que M. Hackzell, ministre à Moscou, prenait les Affaires étrangères. On nomma en Russie M. Yrjo-Koskinnen, qui avait été lui-même un instant ministre des Affaires étrangères. La Finlande soignait ses relations avec le Kremlin, elle y consacrait le zèle de ses meilleurs serviteurs.

Dans ce jeu serré et difficile, elle croyait pouvoir compter sur l'Allemagne, qui dominait déjà la Baltique avec son «Deutschland», et qui n'admettrait jamais, pouvait-on penser, qu'une autre suprématie dans cette mer vînt mettre en cause les fournitures essentielles de minerais de fer qu'elle tirait de la Suède.

C'était oublier que la Russie des tsars n'avait supporté qu'en grondant la servitude de non-fortification des îles

d'Aaland, et compter à tort que la Russie bolchéviste resterait indéfiniment confinée dans le décor de la Place Rouge, bornant ses ambitions à la propagande qui devait, à la longue, amener la révolution universelle. Or on pouvait déjà constater que les successeurs des tsars avaient cessé de renier leur héritage : l'étude de l'histoire russe était remise en honneur, on jouait des pièces de théâtre exaltant l'œuvre de Pierre le Grand.

Sans avoir de craintes immédiates, la Finlande commençait de se sentir vaguement menacée, et trouva précisément dans les îles d'Aaland, qui avaient été entre elle et la Suède une pierre d'achoppement, un terrain d'entente avec celle-ci.

Les îles, de population entièrement suédoise, jouissaient d'une certaine autonomie, et leur contingent militaire n'était amalgamé sur le continent qu'avec des troupes de langue suédoise, commandées par des officiers de même origine. Elles fournissaient à la Finlande une importante flotille de pêche, et les derniers grands voiliers du monde appartenaient à un ancien pêcheur d'Aaland, qui mettait par eux son pays en relations avec l'Afrique du Sud et l'Australie.

La question de la fortification des îles d'Aaland fut donc étudiée entre la Suède et la Finlande. On ne pouvait s'avancer qu'avec beaucoup de précautions, tant en raison du statut international des îles qu'à cause de la Russie. Mais les Suédois sentaient bien que l'archipel constituait la meilleure défense de Stockholm, et que la Finlande toute entière était, pour la Suède, le meilleur des boulevards. Les relations n'avaient jamais tout à fait cessé entre les deux états-majors. Des officiers suédois firent en Finlande des voyages d'études. La grande fabrique d'armes suédoise de Bofors entre en relations avec les usines finlandaises de Tammerfors. Car la Finlande, qui s'était fort enrichie par le commerce du bois, de la cellulose et du papier, et qui avait remplacé son hinterland commercial russe par les débouchés les plus lointains

(Angleterre, Égypte, États-Unis) consacrait une notable partie de ses ressources à préparer sa défense. Son armée avait des chefs instruits, les uns en Allemagne, les autres en France ou en Italie, les généraux Oesch, Osterman, Wallenius, le colonel Marttola, et au-dessus d'eux Mannerheim, chef non point savant, mais entraînant, représentant la victoire de la guerre d'indépendance, et la flamme toujours allumée du patriotisme. Ce gentilhomme suédois s'était gardé de se laisser annexer par aucun parti. Susceptible d'être compromis par la petite cour d'admirateurs mondains qui l'entourait, il s'était contraint à apprendre le finnois et avait gardé avec la jeune armée d'étroits contacts. Il avait été fait maréchal de Finlande, et cultivait, avec la Présidence, de cordiaux rapports.

A cette époque, la Finlande pouvait donc se croire assurée de l'avenir. Elle avait résolu, à l'intérieur, une importante question à la fois hygiénique et budgétaire, celle de la tempérance : à la prohibition absolue succédait un monopole d'État, qui laissait une certaine tolérance à l'usage des vins et des alcools nécessaires dans ce pays de grand froid. Les œuvres sociales florissantes faisaient l'étude et l'admiration de l'étranger. Des formations paramilitaires, des organisations féminines, les Lottas et les Martas, défilaient, au jour de parade du 16 mai, anniversaire de la délivrance d'Helsinki, à la suite des troupes régulières. La capitale finlandaise ayant été choisie comme siège des jeux olympiques de 1941, les constructions commencèrent de s'élever en vue de cette manifestation qui devait remettre Helsinki au rang des grandes capitales.

La population du pays n'est que de 3.580.000 habitants. Mais en 1900 elle n'était que de 2.600.000. La question linguistique ne demeure aiguë que dans les anciennes générations. Les jeunes Suédois comprennent que l'unité nationale et leur propre avenir veulent qu'ils adoptent la langue finnoise, et ils s'y sont mis sans arrière-pensée. Mais en même temps la politique rapproche de la Finlande la Suède, pour laquelle on a gardé, de

l'autre côté du golfe de Bothnie, un sentiment atavique de respect. Gustave V est venu faire une visite en Finlande il y a quelques années. Puis, à son tour, est venu le prince royal. Le président Svinhufvud, à son tour, traverse la mer.

Seule subsiste l'ombre de Moscou. Le poste de ministre soviétique à Helsinki, est demeuré de première importance, et ce diplomate ne saurait se relâcher de sa vigilance et de son animosité, car le successeur du citoyen Stein, le citoyen Asmus, jeune homme de bonne figure, vient d'être rappelé et fusillé. Sans doute n'a-t-il pas suffisamment signalé à Moscou le glissement politique de la Finlande, qui, de pays balte, redevient petit à petit pays scandinave.

En même temps il est vrai, elle affirme toujours davantage son indépendance ethnique, car au Président suédois Svinhufvud vient de succéder le Président pur finnois Kallio, un paysan parlant à peine quelques mots de suédois, honnête et fruste, tempérant, le rejeton le plus représentatif qui ait pu se trouver de la vieille souche finnoise d'où sortirent jadis les héros du Kalevala.

Les ministres des Affaires étrangères, depuis quelques années, Yrjo-Koskinnen, Erkko, Holsti appartiennent également aux milieux finnois.

Voilà tout ce qu'a vu se dérouler, au cours des années, l'observateur aux côtés duquel nous nous sommes placé au début de ce récit. Ses études l'ont mis en relations avec plusieurs représentants des élites de la Finlande et finalement il a pris le parti d'aller voir par lui-même le jeune pays qui l'intéresse. Débarqué à Helsinki, après avoir admiré au passage l'île de Suomalinn, célèbre dans l'histoire de la Suède et de la Finlande, sous le nom de Sveaborg, bombardée par les Français et les Anglais pendant la guerre de Crimée, aujourd'hui siège d'une garnison, notre homme a pu admirer la capitale toute reconstruite depuis l'indépendance, reliée, depuis peu, par des ponts hardis, à différentes îles où se prolongent des quartiers

de villes. On lui a montré la jolie agglomération estivale de Grankulla, la petite ville suédoise de Borga, patrie de l'écrivain Runeberg, le centre industriel de bois et pâte mécanique de Kotka, d'où des bateaux chargés de bois partent directement pour l'Égypte, la grande ville de Viipuri (Viborg) dominée par son vieux château, et où se voit encore l'empreinte russe. Remontant au nord-est, il a visité, dans les eaux finlandaises du Ladoga les monastères orthodoxes de Velamo, tolérés par le libéralisme finlandais, et, au nord du lac, la ville de Sortavala.

Allant vers le centre du pays, il a vu la grande ville industrielle de Tampere (Tammerfors), centre des fabrications militaires. Il a admiré les rapides et la station de force électrique d'Irnatra, puis le paysage lacustre si caractéristique de Punkaharju, et le château de Nyslott, qui fut, au XVIII^e siècle, la forteresse de garde sur la frontière. Le voyageur arrive enfin à Turku (Åbo) l'ancienne capitale, toute suédoise, avec sa vieille cathédrale. Chemin faisant, il a admiré d'antiques églises villageoises, au clocher séparé du corps de la nef, laquelle est décorée d'étranges fresques depuis peu de temps dégagées de leur badigeon. Il a goûté les plaisirs de l'étuve finnoise (sauna), mangé les hors d'œuvre du pays, le renne fumé, les sucreries servies dans des paniers d'écorce, les framboises arctiques, les myrtilles et brimbelles, bu le champagne d'écorce de bouleau. Il a trouvé partout parfait accueil, et, dans les hôtels, des étudiants en vacances servant d'interprètes. Il remonte maintenant vers l'Océan glacial. A Rovaniemi, il quitte le train pour l'autobus postal qui va jusqu'à Petsamo. Il observe les grands troupeaux de rennes à peine domestiqués, fait connaissance avec les Lapons peu nombreux qui se partagent cette richesse. Au bord de l'Océan glacial, où l'embouchure d'une petite rivière indique un port naturel, il s'étonne : « Pourquoi ce port en mer toujours libre n'est-il pas équipé, tandis que ceux de la Baltique, gelés en hiver, ne peuvent être maintenus ouverts que par des brise-glaces ? Et quelle

sécurité ne serait-ce pas pour la Finlande que d'avoir un débouché sur l'Océan!»

Autour de lui on hausse les épaules. La Laponie finlandaise ne produit rien ⁽¹⁾. Le port à construire n'aurait aucun trafic assuré. Au surplus, aucun danger pressant ne menace la Finlande. Les Russes ont transporté leur capitale à Moscou, le voisinage de la frontière finlandaise ne les offusque plus. La Finlande ne leur fait en rien concurrence ⁽²⁾ et le pays des 60.000 lacs, dont on a pu dire plaisamment que Dieu ne s'était pas donné la peine de le dessécher complètement après le déluge, pensant que personne n'y habiterait jamais, ne saurait les tenter.

Le voyageur hoche la tête. Il s'informe, malgré tout, des moyens que la Finlande a de se défendre. On lui dit que si son armée est peu nombreuse comme sa population (contingent annuel 20.000 hommes environ), elle s'augmente d'au moins 100.000 gardes civiques, milice volontaire en contact constant avec l'armée, qu'elle a une école de cadets d'où sortent les officiers, une école de guerre, des cours spéciaux pour les différentes armes, une école navale; que des formations féminines importantes se tiennent constamment prêtes à remplir à côté de l'armée leurs tâches ménagères, hospitalières et charitables.

⁽¹⁾ On ne savait pas qu'on allait bientôt y découvrir des gisements de nickel, des traces de gisements aurifères, etc.

⁽²⁾ principales industries finlandaises :

	VALEUR EN MARKS
papier : de 250.000 à 300.000 tonnes	2.210.000.000
bois.....	3.500.000.000
alimentation (laitages, fromages, poissons fumés, etc.).....	2.186.000.000
industrie textile.....	1.200.000.000
machines.....	1.000.000.000
métallurgie.....	280.000.000
pierre (granit, chaux, etc.).....	510.000.000

Ces chiffres déjà quelque peu anciens, devraient sans doute être augmentés.

La Finlande se sent appuyée sur sa force croissante, sur l'amitié efficace de la Suède, sur la conscience qu'elle a de l'opposition d'intérêts entre l'Union soviétique et l'Allemagne. Au delà des mers elle compte aussi de vives sympathies aux États-Unis, étant le seul pays qui paye à ceux-ci les arriérés de ses dettes de guerre. Cette dette est modique ; « et quelle meilleure propagande que de s'en acquitter ! », s'est écrié le ministre des Affaires étrangères finlandais. Bref, la Finlande est confiante et croit pouvoir décliner les offres de garantie anglo-françaises.

L'ami de la Finlande rentre en France presque rassuré. En même temps sa sympathie s'est accrue, son admiration pour les magnifiques paysages lacustres et forestiers de la Finlande a fait de lui un propagandiste zélé qui se promet d'envoyer vers toutes ces beautés, aux vacances prochaines, de massives équipes de touristes.

Mais les mois ont passé.

Voici que s'est produit dans l'est de l'Europe ce qu'on n'aurait jamais osé croire : malgré les vitupérations allemandes contre le Bolchévisme, le souvenir de l'ancien crime a réconcilié une fois encore, sur le corps de leur victime d'il y a 150 ans, les rapaces dépeceurs de la Pologne. Liés par leur forfait comme par une chaîne, ils s'attribuent de nouvelles proies. Avec une sorte de sinistre abnégation, l'Allemagne paraît abandonner à son complice la domination de la Baltique, c'est-à-dire la sécurité de ses convois de fer suédois. Sans doute se réserve-t-elle de tailler ailleurs, peut-être dans le corps même de son compagnon de chaîne, d'autres lambeaux humains.

Mais voici que la Finlande se défend. Le sentiment de l'indépendance a fait sortir tous ces défricheurs de forêts, tous ces convoyeurs de troncs, de leurs huttes dispersées dans les bois. Une grande armée — grande pour ce petit pays — s'est formée de tous ces tireurs solitaires. La configuration de ce sol tout bossué de rochers granitiques, couvert de forêts, troué d'innombrables lacs, la rigueur

d'un hiver exceptionnel ont empêché le déploiement des grandes forces envahissantes et paralysé leur action. L'ours moscovite a reculé en léchant ses blessures et en grognant.

Ces grognements ne déplaisent pas à son associé. Le voilà affaibli, saignant, criant à l'aide. Le complice intact encore dans le prestige de sa force accourt, il prépare des pièges pour tous, amis et ennemis. Que va-t-il advenir? David vainqueur, se sentant seul, abandonné de ceux qu'il croyait ses alliés naturels, jettera-t-il au torrent qui l'emportera dans ses lacs la pierre de sa fronde?

Non, sa vaillance, quoi qu'il arrive, n'aura pas été vaine. Il a montré dans le passé qu'il savait lutter contre l'adversité et il est aujourd'hui assuré de conserver tout au moins les bases essentielles de son indépendance et les promesses d'un avenir plus heureux.

G. DE VAUX.

ZOO.

Dans mon enfance, on ne disait pas le «zoo», mais les «bêtes» et, vêtues de robes de broderie anglaise ou d'un costume marin, nous allions au Jardin Nouzha admirer des animaux en tout point semblables à ceux des alphabets illustrés. Dans sa longue prison, le lion rugissait fort et sentait plus haut encore. Je me souviens d'un pensionnat d'autruches emplumées, sautillantes et d'une quantité prodigieuse de singes. Mais nous n'étions autorisées qu'à contempler un court instant les ouistitis et les gibbons fourrés de gris et décents malgré eux. Ah ! que les enfants étaient obéissants en ce temps-là ! Puis vint le moment des études dites sérieuses, du dictionnaire latin. Virgile et les malheurs de Didon firent un tort considérable au temps réservé à la promenade. Les dissertations sur le libre arbitre, les mauvaises odeurs de la chimie et la dissection d'un estomac bovin remplacèrent les heures tranquilles des jardins et l'observation directe. J'étudiais sérieusement, et — que Dieu me pardonne ! — j'ai longtemps cru à la philosophie imprimée dans les livres. Maintenant, le ciel aidant ma bonne volonté, j'ai tout oublié et c'est une main d'enfant qui me ramène, les yeux purs vers le parc des animaux promu au rang de «zoo».

Ah ! le beau «zoo» ! Il est grand, il est propre, il est municipal. Un aigle de marbre, ailes déployées m'accueille dès l'entrée et je me croirais dans un temple, n'était le marchand de pois chiches grillés qui crie à temps :

— Homos ! Souđane ! en tendant un cornet.

Je lâche d'un seul coup la main de mon plus jeune ami et une pièce de monnaie. C'est fini. Je ne reverrai plus

Grisha. Il n'a plus besoin de moi. Il a le zèbre, toute la famille zèbre et les bébés singes, et l'éléphant gobeur de piastres, et le lionceau né le mois dernier. Il a surtout neuf ans et nous sommes en 1940.

Alors je le laisse courir droit à l'amour, aux roucoulantes colombes dédaigneuses des cacahuètes et qui gémissent plus tendres que Marceline Desbordes Valmore, plus passionnées qu'une poétesse femme du monde, et, à la fin, plus ennuyeuses que la fidélité en bigoudis, les reproches, et les scènes de jalousie, et les «Toujours» et les «Jamais» et les «A toi pour la vie» écrits sur les cartes postales illustrées d'un cœur.

Grisha se promène de cage en cage et moi je m'assieds sur un banc au premier rang du spectacle qui se donne en liberté dans les allées, hors des barreaux.

Un marin. Deux marins. Deux pipes. Une odeur de tabac anglais et deux costumes blancs impeccables, et la petite bonne qui vient par derrière a envie de crier en arménien : «Vive la marine britannique!». Mais elle ne peut pas. D'abord, parce qu'elle a été élevée chez les Sœurs et qu'elle est timide, ensuite parce que le gamin qu'elle traîne d'un bras énervé pleure bêtement et qu'il lui faut le moucher à fond. Qui dira les jamais les souffrances inexprimées des petites bonnes ! La petite bonne voit disparaître les costumes blancs et elle est triste et tous ceux qui se promènent en famille s'ennuient de même : les mères dans leur corset neuf et sur les hauts talons des dimanches, les pères, parce qu'après tout ce n'est pas si drôle de regarder entre sa femme et les trois dernières filles le porc-épic qui empeste sa fosse à trois mètres au-dessous du niveau de la mer.

Heureusement, il y a les célibataires, l'étudiant pauvre qui a donné rendez-vous à la dactylo sérieuse : «Demain dimanche à quatre heures devant les gazelles». Et le rêve de ses nuits est là, en robe neuve et bras nus, quoiqu'il fasse encore frais pour la saison. Mais la dactylo a une si jolie peau blanche ! Elle rougit. A-t-elle vu que son ami

a mis une cravate que personne ne lui connaît et qui est presque en soie naturelle, infroissable en tout cas? On ne sait pas. Eux-mêmes ne le sauront que bien plus tard. On le comprend à leur façon d'oublier les gazelles et de s'asseoir sur un banc, si sagement, avec tant d'espace entre eux qu'ils espèrent ardemment un peu de compagnie pour pouvoir se rapprocher d'un seul coup en échangeant un soupir heureux.

Une odeur de marée s'évade d'un panier. Le gardien du phoque, que tout le monde avait oublié, a envie lui aussi de spectateurs, et d'un couffin il sort des poissons.

— Hop-là!

Le phoque bondit de son rocher, disparaît dans un remous et surgit luisant d'eau.

— Qu'il ressemble à Clémenceau! dit une voix française dans la foule. Car il y a foule maintenant devant la cage où le gardien fier de ses bottes fait l'important, un poisson à la main.

La foule se disperse. Le phoque a fini de dîner. Ce n'est plus amusant. Vite vers l'éléphant!

Décidément, Alexandrie est un port. Un groupe de marins rassemblés devant les singes échangent des réflexions appropriées. Je préfère ne pas voir, ne pas entendre et ne pas répéter. C'est tout le secret du bonheur tel que l'enseignent les trois petits sapajoux sculptés dans l'ivoire dont l'un se bouche les yeux, l'autre les oreilles et le troisième dirait «Chut!» s'il pouvait parler.

Un perroquet crie «Abdou!» d'une voix désespérée et ne s'arrête que pour croquer les pois chiches que lui tend une petite fille.

— Be careful!

Ce doit être la gouvernante qui se rapproche.

Il est très désagréable de visiter un «zoo» avec une gouvernante consciencieuse et inoccupée. Une claque, le cornet de pois chiches confisqué. Je n'ai jamais compris pourquoi les gens regrettent leur enfance surtout s'ils ont été bien élevés.

Une jeune personne dolycocéphale et blonde — mais pas très naturellement — s'avance entre deux admirateurs bien bruns. Cette Aryenne d'importation récente est plus souple que la couleuvre, plus parée que le cacatoès. Elle sent bon. Elle a une chaîne d'or à la cheville. On dirait une faisane de haut prix. Et elle parle. Avec ses mains roses. Avec son cou de biche peu farouche. C'est une poule qui gagne son pain quotidien.

Des cris d'admiration. Des « Wondershoen ! » Mon Dieu, que le printemps est beau ! D'un seul élan, le paon vient d'ouvrir l'immense éventail de sa queue blanche et frémissant de toutes ses plumes déployées tremble, éperdu d'amour devant la paonne indifférente. Il frissonne comme l'acteur ivre de poésie lance son dernier vers. Il vibre. Il souffre. Il se grise de son propre désir. La paonne au plumage court et un peu sale, gratte la terre d'une patte et picore. Elle semble une ménagère à son travail et a l'air de trouver que ces mâles exagèrent. Ils sont deux maintenant à rivaliser d'ardeur. Deux paons en proie au vertige de la séduction, au génie de l'espèce, tandis que la petite femelle pratique gratte toujours le sol, picore toujours, insensible à l'éblouissement de ces neigeux feux d'artifice.

Derrière les barreaux, la jeune personne blonde s'est tue à la faveur de tant d'émoi, pense à la vie, soupire et se trouve bien bête.

Grisha court vers moi, les joues en feu, et, je le devine, une question toute prête.

— Dis, Jany, pourquoi?...

Qu'expliquerai-je à ce petit d'homme qui joue déjà au jeu de vouloir comprendre? Une fois de plus, le jeune et chaste éléphant me sauve.

— Va vite le voir. On ferme dans cinq minutes.

— Mais nous reviendrons, dis?

Bien sûr. Il a tout l'alphabet à apprendre.

Jeanne ARCACHE.

CHANSON DES FILLES DU NIL.

Vous toutes du village, mes sœurs, allons voir sur le Nil les felouques passer ; venez ! s'il plaît à Dieu sur l'une d'elles vogue votre fiancé. . .

Laissez aux filles du fond des plaines nos lourds villageois, leur noire gallabieh, leur démarche d'oie, leur face vilaine.

Fi de ces chevaliers maniant la lance du chadouf, l'épée du « tambour », le fouet de la sakieh ! fi de ces chevaliers chevauchant gamousses, menant en plaine chiens et ânesses, chèvres et moutons, poules et dindons, cannes et cannetons !

Jamais parmi eux je n'aurais choisi mon fiancé.

Voyez, mes sœurs, comme elles avancent, fières, les lourdes felouques que le vent aile si largement ; voyez comme elles vont, trois de front, bombant leurs voiles, on dirait trois guerriers géants dressant haut leurs boucliers blancs.

(Elle s'adresse à l'équipage du premier bateau :))

— Ohé, là-bas ! vous autres, vous n'avez pas vu la felouque à Zaki qui est mon fiancé ? une felouque à deux mâts, cinq hommes et chargement de goulla.

Il devait être ici ce soir.

(Les mariniers répondent :))

Ohé les filles, nous ne connaissons pas ton Zaki mais nous te connaissons bien toi et tes compagnes ; depuis tant d'années nous burlingons devant votre mosquée. Nous n'avons pas de

goulla, les belles, nous ne faisons que le coton, mais nous avons pleine barquée de balles douces comme couches de pacha... Y voulez-vous baller?

(les filles répondent :)

Nous n'irons pas, les gars, nous cherchons son fiancé, nous n'irons pas où voulez nous mener. Cinglez très vite, les gars, de peur que nos villageois...

Mais dites-nous, sans rire, quel jour vous reviendrez?

*
* *

S'il plaît à Dieu, les belles, nous passerons à huitaine. Voyez la forme de nos mâts, la couleur de la proue; reprenez bien nos noms : Ali, Zikri, Mohamed, Ahmed et Afifi.

Mais pourquoi à huitaine ce qu'on peut maintenant? qui sait si à huitaine nous aurons le bon vent? qui sait si à huitaine l'humeur du capitaine sera tournée aux belles?

(La jeune fille à ses compagnes :)

Rentrez mes sœurs, rentrez! Déjà le soleil baisse, les oiseaux quittent l'eau, la brume s'est levée. Rentrez, mes sœurs, le muezzin appelle; ne dites à personne où vous m'avez laissée.

Là-bas j'ai reconnu la felouque à Zaki qui est mon fiancé.

C'est lui qui monte au mât... Mon Dieu! comme il est haut, mon Dieu, protège-le, il est si près de Toi.

Voyez comme il se hâte de ferler à pleins bras la voile, la voile de vent pleine qui ne veut pas plier.

Rentrez mes sœurs, écoutez cette nuit, écoutez bien nos chants, nos rires, écoutez le son de mon tambourin, la danse de mes anneaux dans l'herbe; demain vous me direz, quand tristes me verrez, si ma joie, cette nuit, était grande.

Jean LE GUEVEL.

LE LIVRE DES JOURS

(SUITE).

IX

L'immeuble était presque vide lorsque l'enfant y arriva pour la première fois : c'était après le congé de ramadan et les locataires n'étaient pas encore rentrés. De cette façon, le petit apprit que les étudiants aimaient bien retarder leur retour au Caire, et surtout à la suite de ce congé. C'est à cette époque que commence l'année universitaire à el-Azhar. C'était comme si étudiants et ulémas éprouvaient une dolente mélancolie à quitter leur famille et leur petite province ; aussi prolongeaient-ils leurs vacances d'un jour ou deux, ou même davantage, certains s'octroyaient une bonne semaine. Cela n'avait alors que peu d'importance, car el-Azhar en était à ce stade béni où l'on n'exigeait pas encore un décompte minutieux des journées de travail et d'absence, aussi bien pour les étudiants que pour les professeurs. Aucun règlement n'obligeait alors les maîtres et les élèves à cette assiduité pénible de toutes les leçons quotidiennes. La vie y était douce et facile. Le rectorat fixait le jour de la rentrée, mais les professeurs étaient libres de commencer à leur convenance. De leur côté, les étudiants avaient la facilité de venir aux cours à leur guise, quand ils pouvaient.

La règle était donc souple et simple. Elle reposait beaucoup plus sur la bonne volonté de chacun que sur une

exactitude prévue par une règle immuable. Il était plus commode ainsi de faire la différence entre les étudiants zélés et laborieux et les élèves paresseux ou négligents, et il valait mieux, pensait-on, travailler par amour de la science que par obéissance aux ordres ou par crainte des punitions.

Professeurs et étudiants profitaient d'ailleurs d'une façon raisonnable de ce régime de liberté et de tolérance. On laissait à tous la libre disposition des deux premières semaines, qui servaient à d'amicales prises de contact. Les étudiants étaient venus de leur localité en prenant leur temps : à leur arrivée, ils liaient connaissance, ce qui provoquait des sympathies réciproques et, sans se presser, ils commençaient leurs études. De même les professeurs étaient partis de chez eux avec un léger retard ; dès leur retour, ils arrangeaient leur appartement pour un long séjour, se rendaient des visites de politesse ou d'amitié et inauguraient leurs cours sans hâte ni contrainte. Il en était d'ailleurs qui préféraient leur travail à leur famille et à leur province. Certains professeurs restaient au Caire pendant les vacances, donnant des leçons dans leur propre maison ou à el-Azhar ou encore dans une mosquée ; de même, certains étudiants revenaient au plus vite dans la capitale, dès que l'occasion se présentait, ou que les circonstances le permettaient, pour prendre des leçons particulières avant de suivre les cours publics.

Pour ces raisons, l'immeuble était presque vide lorsque l'enfant et son frère vinrent au Caire : on n'y trouvait que l'oncle Hagg Ali, deux camarades du jeune cheikh et les deux Persans. A peine l'enfant installé dans la maison, jour par jour, les locataires arrivèrent isolément ou en bande, matin et soir. L'immeuble s'emplissait enfin de mouvement et d'ardeur, des voix partaient de droite et de gauche : c'était une population grouillante et tumultueuse. L'immeuble était vraiment plein à craquer. Les chambres étaient surchargées d'étudiants d'une façon

extraordinaire : dans l'une d'elles n'y en avait-il pas vingt ?

Comment pouvaient-ils s'asseoir ? Comment travaillaient-ils ? Comment dormaient-ils ? Autant de questions que se posait l'enfant et qui restaient sans réponse. Ce qu'il savait, c'est qu'une chambre ne se louait pas plus de vingt-cinq piastres par mois, quelquefois vingt : on voit donc qu'un étudiant pouvait ne dépenser qu'environ une piastre de loyer par mois.

Ce détail dépeint la situation de cette multitude de pauvres hères de la campagne qui viennent au Caire pour apprendre la théologie à el-Azhar. Ils acquièrent de leur mieux cette instruction religieuse, mais y gagnent aussi une foule de maladies du corps, de l'esprit et du cœur. La chambre contiguë à celle de l'enfant, à droite, resta vide durant la première semaine : de ce côté, l'enfant ne perçut aucun bruit, aucun mouvement. Il en fut de même au cours de la semaine suivante : la chambre était toujours silencieuse. Les étudiants se demandèrent alors ce qu'avait pu devenir le cheikh qui y logeait avant le ramadan. Peut-être a-t-il déménagé, disait l'un. Un jeudi, pendant la nuit, l'enfant fut éveillé par la voix de l'oncle Hagg Ali, qui déchirait le calme de la nuit, et par le bruit de son gourdin sur le plancher. L'enfant suivit le train habituel de ses méditations : il attendit l'appel du muezzin, il fit avec lui cet appel, la voix s'éteignit et l'enfant accompagna par la pensée les fidèles qui priaient à la mosquée, ceux qui arrivaient avec une mâle énergie, qu'une lourde apathie n'accablait pas. Mais voici qu'une voix singulière, d'un timbre éclatant, perçait la muraille, dans le dos de l'enfant, l'assourdissait et le faisait frissonner de la tête aux pieds. L'enfant a conservé très vivace l'écho de cette voix, dont le souvenir provoque toujours chez lui un rire intérieur, même si ses lèvres ne font pas l'effort d'un sourire. C'était une voix invraisemblable : évidemment, elle terrorisa l'enfant au premier abord, puis elle amena des éclats de rire incoercibles, malgré sa peur de réveiller son frère. « Al... al... al...

Allahou, Allahou, Allahou ak... Al... Al... Allahou ak... Allahou ak... Allahou akbar⁽¹⁾.»

Voilà ce qu'entendit l'enfant : le début, les répétitions lui parurent étranges, mais il reconnut la fin. La voix ne s'interrompit pas après avoir atteint la fin de la pieuse formule, mais la reprit plusieurs fois avant d'en fournir l'aspect correct. Chaque lettre parvint à prendre sa place normale dans la bouche du chanteur, dans l'air, dans l'oreille de l'enfant, puis dans tout son être. La voix continua de l'autre côté du mur, récitant la première sourate du Coran : c'était donc, remarqua l'enfant, la voix d'un homme qui prie. Effectivement, la psalmodie se prolongea mais buta contre l'aspirée de la dernière syllabe et ne put aller plus avant. On entendit alors, comme au début : «Al... Al... Allahou ak... Al... Al...» C'était à ce moment que l'enfant ne put retenir son hilarité, dont les éclats bruyants et continus réveillèrent son frère en sursaut. Il ne put même pas répondre à la question de son frère et d'ailleurs celui-ci entendait aussi bien que lui et n'avait pas besoin de réponse : lui-même contenait mal son rire. «Fais attention, dit-il tout bas, notre voisin est le cheikh un tel. Il vient de rentrer au Caire et fait sa prière du matin : il est de rite chaféite.»

Le jeune cheikh reprit son silence paisible auquel le prédisposait son envie de dormir. L'enfant réussit à se maîtriser : il suivit la voix du cheikh à travers le mur jusqu'à la fin de la prière, terminée après un effort surhumain. L'enfant restait confondu de ce mystère : pourquoi ce cheikh chaféite s'imposait-il cette peine inouïe ? Il n'était venu à bout de sa prière qu'au prix de difficultés presque insurmontables. Au matin, n'y pouvant plus tenir, l'enfant s'enhardit à questionner son frère. Il apprit que ce cheikh était atteint de la maladie du scrupule : il voulait être certain de son intention de prier, assuré de consacrer

⁽¹⁾ «Dieu est Grand», formule par laquelle débute la prière.

à Dieu son cœur, son âme et son esprit pendant toute la durée de sa prière. « Lorsque tu entends qu'il hésite, ajouta son frère, ou qu'il recommence, interrompt sa prière pour la reprendre au début, sache qu'il a pressenti une distraction et s'efforce de la chasser pour se pénétrer uniquement de Dieu. »

Ce cheikh était un homme extrêmement paisible : c'est à peine s'il parlait ou s'il faisait un geste en dehors de la prière de l'aurore. Bien des jours s'écoulèrent avant que l'enfant pût entendre cette voix sans rire. Au fond, il prit en pitié le pauvre homme, victime de ce tentateur insaisissable, de ce démon, homme ou génie, qui insuffle l'obsession dans le cœur des humains.

Après de longues années, en dehors du souvenir de cette étrange modulation, l'enfant a retenu de ce cheikh deux histoires, l'une dont il fut le héros, l'autre qu'on lui a contée. Le premier incident se produisit entre le cheikh et l'enfant. Celui-ci avait grandi, il suivait les cours depuis quelque temps déjà et commençait l'étude de la rhétorique. À l'une de ses conférences, ce cheikh eut à expliquer la phrase célèbre du *Talkhis*⁽¹⁾ : « Chaque mot est fonction de son voisin. » Que n'a-t-on pas écrit sur cette phrase dans les résumés, les additions plus ou moins longues, les commentaires, les gloses marginales, les sous-commentaires, et pourtant c'est une vérité d'une limpidité éclatante, qui ne comporte ni obscurité ni amphibologie. Comme tous ses confrères d'el-Azhar, le cheikh se lança dans un commentaire de cette phrase, éprouvant le besoin de citer ce que les glossateurs avaient écrit à ce sujet. Il y dépensa un tel effort qu'il en était enroué, épuisé, et que la sueur décollait de son front. La foi dans la science, on le voit, est un très lourd fardeau, réservé aux forts, et bien peu d'hommes en ont la capacité physique.

⁽¹⁾ Le *Talkhis el-miftah* est le commentaire, dû à la plume de Kazouini, mort en 1338, d'un ouvrage de philologie, le *Miftah el-ouloum* de Sakkaki, écrivain de xiv^e siècle.

Le jeune homme entama une discussion avec le cheikh, selon l'habitude qu'il avait prise avec ses autres professeurs. La réponse du cheikh le suffoqua, lui ferma la bouche et, en tout cas, le remplit en un clin d'œil, de colère, de dépit et de confusion. « Laisse tout cela, lui dit-il, car tu ne connais pas bien la question. Seules, les écorces que tu recevras à la fin de la matinée te sont familières ; quant à la pulpe, tu n'es pas fait pour elle et elle n'est pas faite pour toi. » Là-dessus, le cheikh de rire et les étudiants de surenchérir. Le jeune homme eut honte de faire un esclandre en quittant le cours avant la fin : il rongea son frein en silence et partit avec un camarade. Les *écorces* auxquelles avait fait allusion le cheikh, c'étaient les leçons de littérature, où l'on étudiait notamment le *Kamil* de Moubarréd⁽¹⁾. Depuis ce jour, le cheikh baissa dans l'esprit du jeune homme, qui le détesta après l'avoir aimé et considéré. Le cheikh devint l'objet fréquent des railleries du jeune homme avec ses camarades : la fin de la matinée fut dénommée « avant-les-écorces », alors que l'après-midi devenait « après-les-écorces ». La seconde histoire du cheikh permit simplement au jeune homme une plaisanterie supplémentaire sur son compte avec ses camarades, avec l'occasion de faire une citation poétique. C'est un événement banal, très naturel, mais qu'y a-t-il de plus simple que le rire de la jeunesse ?

Le cheikh avait un fils qui ne brillait pas par sa finesse : rien n'indiquait, certes, qu'il eût été mis au monde pour devenir un savant, et pourtant il travaillait dans ce but. Il partageait la chambre de son père, calme comme lui, silencieux, de bon voisinage. Un jour, ou une nuit, le

⁽¹⁾ Moubarréd, philologue du ix^e siècle. Son ouvrage principal, le *Kamil*, est conçu sous une forme qui devait lui assurer un succès sur lequel l'auteur ne comptait peut-être pas. Le travail grammatical qui en est le but est sans doute magistral, mais les citations qui lui servent de base sont d'une variété et d'un éclectisme qui font honneur au talent consciencieux de Moubarréd.

cheikh reçut la visite de quelques amis, et il pria son fils de préparer le café, ce qui fut fait en un instant. Les cheikhs s'emparèrent de leurs tasses avec leur glotonnerie habituelle : ils burent avec avidité, ou plutôt ils y lampèrent une bonne gorgée avec ce bruit prolongé si caractéristique. Mais le liquide parvint à peine dans leur palais qu'il fut rejeté brutalement par leur gosier : ils toussèrent, furent pris de quintes, tout contorsionnés, vivement désireux d'épargner à leur gorge ce lamentable désastre. Le café et leur salive dégoulinèrent sur leur barbe, sur leur gilet : ils toussaient toujours, très incommodés. Ce n'était pas du café qu'ils avaient bu, mais une infusion de tabac à priser : le gamin s'était trompé et avait confondu le pôt à tabac avec la boîte à café.

L'incident du cours de rhétorique eut des conséquences. Le jeune homme quitta ce cheikh pour un autre maître, un voisin également, dont la chambre était contiguë à celle du cheikh scrupuleux. Il était chaféite comme lui, mais n'était pas sujet à des obsessions. C'était un homme d'une douceur infinie, d'une austère gravité, qui ne parlait jamais : c'était en outre un cœur exquis. L'enfant n'avait entendu jusque-là le son de sa voix qu'au moment où il répondait à son salut ou à celui d'un de ses amis. Ayant décidé de quitter le premier cheikh, le jeune homme s'en alla dès le lendemain suivre les leçons du second, qui se tenaient dans la salle à coupole de la mosquée de Moham-med Bey Aboul-Dhahab. L'enfant connaissait bien cette mosquée : il y avait assisté aux cours de grammaire, de logique, dans les différents coins de l'édifice. Nous recueillerons dans ce journal quelques-unes des histoires qui lui sont arrivées là.

Au sortir du cours des *écorces*, dans l'après-midi, le jeune homme partit, grimpa les escaliers qui lui étaient familiers ; il enleva ses souliers et chemina dans l'étroit espace laissé libre entre deux groupes de conférences, qu'il connaissait depuis longtemps. Il enjamba le seuil de la salle et prit place dans le cercle des auditeurs. Peu

de temps après, le cheikh arriva, avec son calme habituel et commença sa leçon. Après avoir loué Dieu, sollicité les bénédictions divines en faveur du Prophète, il donna lecture d'un texte concernant les inconvénients et les avantages de l'indétermination du sujet. Il arriva à une citation faite par l'auteur, empruntée au Coran : « une marque de satisfaction, venant de Dieu, c'est ce qu'il y a de plus grand. » D'accord avec l'auteur, le commentateur, le glossateur marginal, le sous-glossateur, il critiqua l'indétermination du groupe « une marque de satisfaction » en des termes qui déplurent au jeune homme sans le convaincre. Il ne put en entendre davantage et riposta au professeur, mais il avait à peine ouvert la bouche que le cheikh lui coupait la parole, et, d'une voix paisible et tranquille : « Tais-toi, mon enfant, lui dit-il. Que Dieu t'ouvre les yeux et te pardonne, mais qu'Il nous dispense de ta malfaisance et de celle de tes pareils ! Crains la vengeance de Dieu contre nous, si tu veux, mais cesse d'assister à cette conférence, dont tu gâtes l'exposé. Retourne d'où tu viens, à ces écorces de la fin de la matinée, aussi fausses que trompeuses. »

Ce fut un bel éclat de rire. Le jeune homme baissa la tête, plein de confusion et de rage contenue. Et le cheikh continua sa lecture et son commentaire du même ton calme et posé, avec le même aplomb. A la fin du cours, le jeune homme partit, avec un sentiment de révolte mêlé de tristesse : il était mis à la porte des cours de rhétorique. Durant tout le reste de l'année, après le cours des *écorces*, à midi, il s'en allait à la Bibliothèque de la place Bab el-Khalk, où il restait jusqu'à la fermeture, un peu avant le coucher du soleil.

L'accord des deux maîtres pour prendre la défense de leur science contre le jeune homme était-il dû au hasard ? Était-ce au contraire une entente concertée ? Le jeune homme ne le sut jamais. D'ailleurs le rappel de ces deux histoires est en avance sur les événements. C'est une digression, et le mieux est de revenir à l'immeuble, à ses

locataires, à ce qui s'y passe lorsque l'étudiant y arrive pour la première fois.

X

A l'angle droit de la maison, une chambre servait de logis à une famille, qui était montée là on ne sait comment, et l'enfant n'eut aucun renseignement sur son installation. Elle était entourée d'étudiants et, en vérité, elle aurait mieux fait de vivre à l'étage au-dessous, avec les petits vendeurs et les ouvriers. Mais elle était grimpée dans le temple de la science, au milieu des étudiants et des professeurs, elle y était restée : elle ne faisait pas de mal et n'avait pas à se plaindre de ses voisins ; personne n'avait avec elle aucun rapport d'amitié, mieux, personne ne la connaissait et elle ne cherchait pas de relations.

Elle était aussi extraordinaire dans cet immeuble que sa présence au Caire était invraisemblable. Son langage indiquait qu'elle était tombée de Haute-Égypte, et encore de l'extrême sud. C'était une raison plausible pour qu'elle soit allée jusqu'au second, et ne se soit pas arrêtée au premier, car tous les locataires du second étaient étrangers : un professeur d'Alexandrie, deux Persans, divers étudiants et maîtres qui venaient de différentes régions de l'Égypte. Cette famille ne se trouvait donc pas dépaycée dans ce milieu provincial. Au contraire, tous ceux qui logeaient au premier, ouvriers ou revendeurs, étaient originaires du Caire, ou tout au moins y étaient installés depuis longtemps, si bien qu'ils se considéraient comme Cairotes et avaient adopté la manière d'être et de parler des citadins.

Cette famille se composait de deux personnes : une femme âgée, qui pouvait bien avoir dépassé soixante ans, et il paraissait difficile, impossible même, qu'elle pût s'assimiler la langue et les coutumes du Caire. Elle avait un fils, âgé d'un peu plus de vingt ans, peut-être près de la trentaine : celui-ci pourrait, avec le temps, se plier au

parler et aux usages de la capitale. La mère ne faisait rien, comme toutes ses congénères de Haute-Égypte qui choisissent pour loger en ville une chambre analogue à celles de cet immeuble.

Elle ne faisait rien, entendons-nous, pour gagner sa vie. Le travail était justement réparti entre elle et son fils : ce dernier trimait dans la rue toute la journée et rapportait la nourriture à la nuit ; la mère faisait le ménage et la cuisine.

Le fils, vendeur ambulant, fabriquait ce qu'il vendait. Dès patron-minette il se mettait au travail. Vers le milieu du jour, il emportait ce qu'il avait fait et parcourait les rues, offrant sa marchandise en chantant. Il partait au petit bonheur, sans choisir son quartier ni son itinéraire : quelquefois il allait très loin, d'autres jours, il ne faisait qu'une courte absence ; en tout cas, il ne revenait jamais avant d'avoir tout écoulé. En hiver, il vendait une sorte de pâtisserie qu'on appelle « fil de la vierge »⁽¹⁾ ; pendant l'été, c'était un autre genre de douceurs qu'il nommait tantôt « gelati », tantôt « dondourma »⁽²⁾.

Cet homme confectionnait ses friandises tout en lançant des chansons joyeuses, mais peut-être se forçait-il en chantant d'une façon aussi exubérante. Il prenait le tout, et traversait le couloir devant nos chambres l'air digne, sans proférer une parole, marchant sans se presser. Il descendait l'escalier et arrivait dans la rue : alors il faisait entendre, à pleine voix, une chanson harmonieuse, par laquelle il vantait sa pâtisserie et invitait les jeunes filles et les femmes à lui en acheter. On aurait dit que le chant du matin était une récréation personnelle, qu'il s'interdisait au moment où il passait près du logement des savants et des étudiants, retraites de la gravité et de l'effort, puis qu'une fois dehors il usait du droit qu'ont, en fait, tous les vendeurs ambulants de

(1) Sucre effilé.

(2) *Dondourma* est l'équivalent turc de l'italien *gelati*, « glaces ».

psalmodier les vertus de leur pacotille pour attirer la clientèle. Il devait d'ailleurs s'imaginer qu'il était inutile de prôner les mérites de la pâtisserie en passant devant ces chambres : ces travailleurs intellectuels n'avaient, à ses yeux, aucun goût spécial pour les sucreries : c'était à la science qu'ils avaient voué une énergie exclusive. Selon toute apparence, cette appréciation était fautive, car dans l'immeuble, certains aimaient sans aucun doute ses chansons et auraient bien voulu de ses « fils de la vierge » ou de ses « dondourma » : ils auraient certainement désiré l'arrêter et être les premiers à l'étréner, s'ils l'avaient pu. Pourtant ils ne l'ont jamais fait, par respect humain ou parce que l'argent leur faisait défaut.

Un beau jour, le chant de l'homme cessa et on n'entendit pas le bruit des plats dans lesquels il confectionnait ses pâtisseries. D'autres chants, d'autres bruits remplacèrent les siens : des femmes arrivaient en foule dans sa chambre, criant et riant à qui mieux mieux ; puis ce furent les hululements habituels, accompagnés de chants et de battements de tambourins. Ce vacarme fut éminemment désagréable aux ulémas et aux étudiants, mais l'enfant en fut très ému et sentit son âme s'inonder d'une radieuse allégresse.

Ces tambourins lui rappelèrent la campagne, ainsi que ces cris stridents, ces chants qu'il aimait tant et qui excitaient sa gaieté. Bien que la différence fût profonde, son plaisir n'était pas moindre que celui qu'il éprouvait à entendre ses cheikhs psalmodier leur science à leurs cours.

A ces explosions féminines se mêlèrent d'autres voix pendant une partie de la journée. Celle des portefaix qui apportaient des meubles dans la chambre : ils encombraient escalier et couloirs, criant, s'insultant, s'encourageant, ou lançant des plaisanteries. Les femmes les accueillèrent, recevaient les meubles, au son des tambourins, en chantant et en poussant leurs hululements. A certains moments, une femme de l'étage inférieur mani-

festait bruyamment sa gaieté, parce qu'elle se souvenait probablement du jour de ses noces, ou envisageait par avance celles de son fils ou de sa fille, une de ces fêtes qu'on ne voit pas deux fois. Et à l'insu des mariés avec lesquels elle n'avait aucune relation, elle se mêlait au concert. Mais la joie est aussi communicative que la tristesse et, chez les Égyptiens, aucune contagion n'est aussi brusque.

Le grand jour, un jeudi, arriva. Professeurs et étudiants avaient beaucoup souffert de ce désordre et les plus travailleurs avaient quitté leur chambre, avaient même fui la maison, cherchant la tranquillité chez un de leurs camarades ou dans les mosquées. Ce fameux jeudi, le tintamarre dépassa vraiment la mesure, débordant de l'immeuble dans la rue. Une tente avait été dressée et des musiciens se firent entendre dès l'après-midi : des invités arrivèrent tout joyeux, mangèrent, se firent des compliments et écoutèrent les chants. L'enfant ne bougea pas de la fenêtre pour ne pas perdre un détail de la fête. Ah ! il avait bien oublié la science et les savants, el-Azhar et ses élèves ! Il n'avait même pas songé à manger ni à prendre son thé, fasciné par cette musique qu'il entendait au Caire pour la première fois, envoûté par ces divers chants populaires au crépuscule et les mélodies du chanteur professionnel à la tombée de la nuit.

Son frère et ses camarades avaient ce jour-là quitté la maison d'une façon peu élégante. Quant à lui, il ne changea pas de place jusqu'à la nuit. L'oncle Hagg Ali faillit sortir de sa chambre pour faire jaillir sa voix et frapper le plancher de son bâton : il ne le fit pas, se rendant probablement compte que personne n'entendrait ni sa voix ni son martèlement. Ça aurait été bien peu de chose auprès de ce brouhaha infernal qui faisait fuir le sommeil dans tout le quartier. Ce fut soudain un cri rauque, prolongé, qui se répercuta, entouré d'un tourbillon frénétique de hululements, si l'on peut se permettre cette métaphore. C'était en effet une véritable

ronde que cette joie expansive menait autour de cette brutale souffrance : le mariage était consommé. Et la nuit pesante, solennelle et grave, allait écraser de sa large patte ténébreuse les choses et le quartier. Déjà les lampions étaient éteints, les voix s'étaient tuées et ce compagnon quotidien, le sommeil s'insinuait comme un voleur pour serrer dans ses bras tous les habitants du quartier. Tous, non. L'enfant n'avait pas bougé de sa fenêtre, rêvant toujours à cette plainte douloureuse, qui retentissait au loin et qu'encerclait une ronde de la gaieté la plus exubérante et la plus folle. L'enfant fut rappelé à la réalité par une voix toute proche, qui lui apprenait que la nuit s'achevait et que la prière valait mieux que le sommeil. Oui, la prière est préférable au sommeil. Mais cette nuit, l'enfant n'avait pas dormi : malgré tout, il se leva, fit ses ablutions de façon à être prêt à prier lorsque le muezzin aurait terminé son appel. Puis il s'emmitoufla dans sa couverture, s'étendit sur son vieux tapis et se perdit tout entier : sa personnalité même avait disparu. L'oncle Hagg Ali le réveilla quand le soleil fut au zénith, à grands coups de gourdin dans la porte, avec son cri invariable : « Eh ! là, vous autres ! »

XI

La description de l'immeuble ni la peinture du milieu dans lequel vécut l'enfant au moment de son arrivée au Caire ne seraient parfaites si deux catégories d'individus n'étaient pas citées : les uns résidaient dans la maison, mais y semblaient tout à fait étrangers ; les autres n'y faisaient que de très courtes apparitions, mais on pouvait les considérer comme des locataires permanents. Parmi les premiers, il y avait ce cheikh âgé de plus de cinquante ans, qui avait fait preuve d'une application soutenue pour entrer dans le corps des ulémas, qui s'était présenté à l'examen avec ses maigres moyens, et n'y avait gagné que

très peu de connaissances. Il n'avait jamais pu décrocher le diplôme et finit par désespérer d'en savoir davantage. L'homme habitait l'immeuble, c'était incontestable, mais son esprit était ailleurs. Ce raté avait eu honte de retourner dans son pays muni de son échec : il était resté au Caire, à l'endroit même où il avait accompli ce gigantesque effort. Il dirigeait de loin la vie de sa famille à la campagne, y partant tous les jeudis soir pour réintégrer son logis tous les samedis matin. Il avait une certaine aisance et même ne manquait pas de fortune, et menait parmi ces étudiants l'existence fastueuse telle que l'envisagent les riches campagnards. Il avait meublé sa chambre élégamment et s'y tenait presque toute la journée, ne sortant pour ainsi dire jamais, laissant croire qu'il lisait et étudiait. Mais sachant par cœur tous les livres qu'il avait approfondis, il estimait inutile d'assister aux cours pour écouter les cheikhs. S'il avait eu la moindre chance, s'il avait été favorisé par le destin, il serait cheikh comme eux et c'est lui qui ferait des conférences auxquelles les élèves viendraient en foule. D'ailleurs, tous ces professeurs étaient d'anciens camarades et c'est en leur compagnie qu'il avait écouté les leçons du cheikh Ambabi, avait souvent rendu visite au cheikh Achmouni. A ceux-ci le sort avait été fidèle à son détriment, ils étaient devenus des maîtres, tandis que lui, pauvre malheureux, se trouvait dans une situation hybride, ni maître ni étudiant. Cet individu avait acquis toutes les qualités qui conviennent à un professeur : c'est ainsi qu'il ne frayait pas avec ses jeunes amis, pas plus pour aller à l'Université que pour étudier un ouvrage. Il daignait les recevoir de temps à autre, le prenant de très haut avec eux, affectant des airs condescendants, et échangeait des invitations à un repas ou à une tasse de thé. Quand il ouvrait la bouche, c'était pour s'exprimer sur un ton dégagé et suffisant, avec une emphase prononcée. Il ne les entretenait jamais de science : il s'attaquait aux savants, dénigrant la plupart d'entre eux, réservant ses louanges à une petite minorité, plein de

façonde pour les défauts, réticent sur les qualités. Le cheikh parlait aussi d'argent, de la conduite de sa vie, de sa situation dans son village, de sa célébrité dans son canton, de sa renommée dans sa province, de ses frères qui s'occupaient d'agriculture, de son plus jeune frère, garçon distingué s'il en fût, aussi intelligent que guignard, car il n'avait pas encore obtenu son certificat d'études et il allait sur ses vingt ans. Et l'homme insistait sur ce dernier : ce n'était pas qu'il fût négligent ou nonchalant, mais il avait une malchance inexorable. La famille avait décidé de tenir tête à ce mauvais sort et le cheikh s'y était de son côté résolument attaché. Oui, ce jeune homme sortirait de cette obscurité pour se pousser dans le monde et acquérir une illustre réputation. Le cheikh avait décidé de le faire entrer à l'École militaire, d'en faire un officier plein de courage, dont les épaules s'orneraient non d'une étoile, mais de deux étoiles, de toutes les étoiles.

Cependant la destinée fut plus forte que le cheikh et sa famille : le jeune homme ne fut pas admis à l'École parce que sa préparation fut jugée insuffisante. Le cheikh pesta une fois de plus contre la malignité du sort : il en parlait tout le temps, en phrases hachées par les bouffées qu'il tirait de son narghileh. Le cafetier lui en envoyait un le matin, le soir et à la tombée de la nuit, mais il le préparait parfois lui-même ou le faisait préparer par son petit domestique ; les étudiants s'y époumonaient à leur tour. La richesse du cheikh faisait sur eux une impression étonnante, qui s'ajoutait à leur dédain pour son ignorance et à leur mépris de sa paresse.

L'enfant se rappelle qu'un jour ce riche cheikh décida de se débarrasser d'une partie de son mobilier pour acheter des meubles meilleurs et plus chers. Il fit des offres à ces étudiants qui s'abstinrent. Le frère de l'enfant se laissa tenter et acheta un bahut, se composant de deux éléments encastrés l'un dans l'autre. Le bas avait deux portes solides et se divisait en deux étages : à la partie supérieure, le jeune cheikh rangea ses effets et destina le

dessous à ses livres brochés qu'il désirait ne pas mettre en évidence. Dans un coin, il plaça la provision de gâteaux. Deux tiroirs étaient ménagés dans le bas : son frère y mit ses notes d'étude et l'argent qu'il recevait au commencement du mois : il le plaçait dans l'un d'eux et prenait chaque jour ce dont il avait besoin ; la clef était toujours dans sa poche. En haut, il y avait deux portes vitrées : on y rangea les livres reliés, agréables à voir. Le cheikh voulait très cher de cette armoire, plus d'une livre, car elle était en bois de noisetier : elle fut vendue au prix demandé. Il est certain que cette acquisition pesa lourdement sur la vie du jeune cheikh et de son frère. Il fut nécessaire de payer à tempérament, ce qui greva la maigre mensualité envoyée du village. Il parut ensuite normal d'acquérir des livres, de les faire relier, de faire graver au dos le nom du jeune cheikh avec de fines décorations qu'on pourrait admirer à travers la vitrine. Toutes ces dépenses furent prises sur l'argent du mois et amenèrent une restriction d'un train de vie déjà bien modeste. La mensualité devint trop faible pour supporter ces charges et il fallut emprunter : c'est alors que le tiroir ne contenait que bien peu d'argent et que le père reçut des demandes suppliantes d'augmenter ses envois mensuels ou d'y ajouter quelque petite somme de temps à autre.

Pourtant l'achat de cette armoire procura à l'enfant quelques bonnes heures et lui donna de nombreux motifs de bonheur. Le jeune cheikh possédait un grand coffre, profond, que l'enfant avait connu autrefois lorsque sa mère y rangeait ses propres effets, particulièrement ses robes les plus riches. Cette caisse avait un couvercle légèrement bombé. Lorsque l'enfant l'ouvrait, elle lui semblait d'une profondeur immense. Il découvrait deux tiroirs dans lesquels sa mère serrait ses bijoux, lorsqu'elle en avait. Un beau jour, cette caisse disparut de sa place et l'enfant ne la trouva plus : c'était près d'elle qu'il jouait souvent avec ses sœurs, sur elle qu'il aimait s'asseoir les jambes croisées, pendant que ses sœurs s'accroupissaient

par terre en face de lui. Que d'histoires ils se sont racontées là !

L'enfant n'avait plus trouvé la caisse parce qu'on l'avait portée au Nil, sur un bateau en partance pour le Caire : on l'envoyait au jeune cheikh pour qu'il pût y ranger ses effets et ses livres, car il ne disposait d'aucun meuble. L'enfant la regretta amèrement. Il fut forcé de se mettre à la place qu'elle occupait pour bavarder avec ses sœurs. Lorsque l'enfant arriva au Caire, il eut le vif désir de toucher ce coffre, de s'asseoir dessus, de caresser de la main son bois lisse, mais il était déposé loin de l'endroit où il se tenait habituellement, mis dans une des encoignures de la chambre, où l'enfant ne pouvait aller commodément. Lorsque l'armoire fut achetée et que les effets et les livres du jeune cheikh y furent rangés, la caisse perdit de son importance et fut reléguée dans un coin perdu du vestibule, à gauche en entrant. On dit à l'enfant d'y placer ses effets et les livres qu'il achèterait. Depuis ce jour l'enfant quittait souvent sa place pendant la journée : il avait sans doute honte de s'asseoir sur la caisse, de crainte qu'on ne se moquât de lui, mais il s'installait tout près, sur le seuil de la porte, le dos appuyé au mur, la main sur cette caisse, guettant l'occasion de se jucher dessus et de la caresser. Parfois il soulevait le couvercle, fouillait dans un tiroir, puis dans l'autre, sans y rien trouver d'ailleurs. Il se penchait pour attraper ses effets, dans le fond, il les maniait, heureux de posséder quelque chose. C'était pour lui une sorte de refuge secret où personne d'autre ne pénétrait. Les jours passèrent et la caisse s'emplit de livres.

Un autre individu vivait dans l'immeuble comme un étranger et pourtant fréquentait les étudiants, et une amitié sincère naquit même entre eux et lui. C'était un homme d'une très haute taille, d'une myopie invraisemblable. Suivant depuis longtemps les cours d'el-Azhar, il était un vieux locataire de la maison. Il s'était donné beaucoup de peine pour apprendre et la

science avait mis autant de zèle à le fuir. Il n'était donc pas un étranger seulement pour les étudiants, mais aussi pour les livres de sa bibliothèque. Il avait été assidu aux cours, avait écouté de nombreux professeurs et, désespéré, s'était retiré dans sa chambre d'où il ne sortait que pour aller dans telle ou telle pièce de la maison, bavarder avec un ami. Comme ses camarades avaient souvent besoin de travailler ou d'aller au cours, il finit par cesser ses visites. Il avait bon cœur, était plein d'indulgence, sa conversation était agréable, c'était un ami sûr, très serviable, même en matière d'argent, et il attendait patiemment lorsque le remboursement était difficile.

Ceux-ci avaient beaucoup d'affection pour lui et le portaient aux nues. Ils allaient le voir souvent, ils aimaient sa société et avaient du plaisir à s'entretenir avec lui. Il ne put jamais se décider à quitter le Caire, ni à abandonner cette maison, bien qu'il eût perdu tout espoir de savoir quoi que ce soit et de gagner un diplôme. Il resta donc dans la capitale, à sa convenance, ou plutôt se laissant vivre, ni étudiant ni paysan, quelque chose d'intermédiaire. Ses parents, les habitants de son village, venaient le voir souvent et lui apportaient ces bonnes choses de la campagne, qu'il se hâtait de manger en compagnie de ses amis ou bien d'apporter dans leurs chambres. Ces étudiants, tant qu'ils logèrent dans cet immeuble, ne s'exprimèrent sur son compte qu'en termes affectueux et flatteurs, et ils continuèrent après qu'ils furent partis et se furent dispersés.

Un autre individu était présent dans la maison, sans loger dans une chambre, ni même dans un endroit déterminé : il n'était pas facile de le rencontrer et, à plus forte raison, de communiquer avec lui. Pourtant on parlait de lui de temps en temps à la dérobée, à voix basse, non sans un sourire rapidement réprimé, après quoi on prenait une attitude réservée et décente.

Ce personnage rendait des visites et n'en recevait point : il n'était jamais seul ; il ne se présentait pas

durant la journée, ni au début de la nuit, ni au réveil ; on ne sentait sa présence qu'au plus fort de la nuit, au moment du profond sommeil.

Sa visite commençait bien, mais avait des conséquences désagréables par les sacrifices qu'elle imposait. Elle pouvait n'être que déprimante, en tout cas, elle nuisait aux études et était toujours préjudiciable à la santé : elle prédisposait à des maladies, la plupart du temps à un mauvais rhume, principalement pendant l'hiver.

Ce fantôme portait communément le surnom d'Abou Tartour. Ce ne pouvait être, en effet, que le diable pour venir ainsi, en pleine nuit, pendant le sommeil, rendre visite à un de ces étudiants. L'intéressé se réveillait complètement effrayé, oppressé, démoralisé par la sensation d'un péché grave ; il guettait l'approche de l'aurore, puis sautait d'un bond hors du lit pour se purifier par des ablutions avant le premier cours. Pendant l'été la chose était facile : qu'y avait-il de plus commode, de plus agréable aussi pour un jeune homme, que de se plonger dans un bassin d'eau froide, dans une mosquée, ou de se verser sur le corps une certaine quantité d'eau froide, pour accomplir l'ablution totale, selon les préceptes établis par les traités de droit ? Mais quel supplice pénible, lorsque Abou Tartour troublait le sommeil des nuits d'hiver ! L'intéressé n'avait pas le temps de faire chauffer de l'eau, et parfois ne possédait pas une piastre pour aller dans un établissement de bains. Ainsi Abou Tartour ne se contentait pas de gaspiller le temps de ces jeunes gens, il les forçait aussi à dépenser de l'argent.

Il fallait partir à el-Azhar pour assister aux cours et il était indispensable de s'y présenter en état de pureté physique et morale. Il n'y avait plus d'autre ressource que de prendre en hâte un tub glacé avant de sortir, mais il était préférable de se jeter dans un des bassins d'ablutions d'une mosquée : au moins si on tremblait de froid, cela ne coûtait rien. En effet, à la maison, il

fallait acheter l'eau : et on l'utilisait avec parcimonie pour boire, ou pour un besoin impérieux dont l'urgence était soumise à un contrôle sévère.

Abou Tartour était d'une suprême habileté pour s'imposer à ces étudiants : il semblait s'être embusqué dans un coin en haut de l'escalier, pour ne pas entendre les étudiants apprendre leurs leçons ou étudier dans leurs livres. Dès qu'ils avaient fini et qu'ils se rendaient chez ce cheikh qui logeait tout en haut de l'immeuble à gauche, ou chez ce vieillard qui habitait en face à droite, Abou Tartour bondissait avec eux, sans être vu, ni entendu, sans même qu'on soupçonnât sa présence. Il s'évanouissait, et, par une sorte de métamorphose, prenait la forme du cheikh ou du vieillard et c'étaient leurs propos et leur timbre de voix qui insufflaient des tentations à ces étudiants, de ces mauvaises pensées qui éloignent de l'étude. Lorsqu'ils quittaient le cheikh ou le vieillard et qu'ils retournaient se coucher pour s'endormir, Abou Tartour avait déjà choisi sa proie et lui faisait cette atroce visite, si coupable.

Parfois Abou Tartour, toujours dissimulé dans son coin, en haut de l'escalier, guettait la jeune fille qui montait du premier au second pour rapporter le linge propre de ces jeunes gens ou bien prendre leur linge sale. Il surgissait comme par hasard, et accompagnait la jeune fille sans qu'on pût le voir ni l'entendre, ni déceler sa présence. A peine entrait-elle chez l'étudiant qu'il lui donnait l'idée d'une œillade à lancer, d'un mot à prononcer, mettait un sourire sur ses lèvres, ou la poussait à esquisser un geste.

Lorsque la jeune fille s'en allait, Abou Tartour disparaissait avec elle, sans être vu, ni entendu, ni soupçonné. Mais il avait fasciné la victime et pourrait, durant la nuit, venir tracasser son somme. Parfois Abou Tartour déployait une astuce singulière, avec un luxe inouï de ruses : il ne s'imposait pas de grimper jusqu'en haut de l'escalier, mais se contentait de se tapir à l'étage

inférieur, se mêlant à ces femmes qui se disputaient, riaient bruyamment, ou parlaient fort, et formaient en tout cas un concert des plus variés. Abou Tartour avait l'art d'imiter une des intonations, ou bien un des bruits, si bien qu'on pouvait hésiter sur leur véritable attribution, féminine ou démoniaque. Quoi qu'il en soit, il atteignait à son gré un jeune homme, à l'étage au-dessus, et ne le quittait pas avant de lui avoir soufflé de mauvaises pensées, qui auraient des répercussions au milieu de la nuit, lorsque tout le monde serait plongé dans le sommeil.

Ainsi l'existence de ces étudiants, dans cette maison comme à el-Azhar, n'était pas toujours pure ; ils ne s'occupaient pas que de science : il en était de même pour l'enfant. Abou Tartour était là pour se joindre à eux et tourmenter leur vie par cette succession de détentes et de dégoûts. Dans les entretiens qu'il entendait, l'enfant trouvait matière à méditer.

XII

Tel est l'immeuble dans lequel s'installa l'enfant, l'ambiance dans laquelle il vécut. On imagine aisément que son expérience des choses de la vie et son étude des caractères, prise sur le vif, ne furent pas moins profitables que ses progrès à el-Azhar en droit, grammaire, logique et théologie.

Deux ou trois jours après son arrivée, son frère le confia à un nouveau diplômé de l'été précédent, qui devait commencer ses leçons et allait être, pour la première fois de sa vie, tel un maître chevronné, entouré de jeunes élèves. Il avait près de quarante ans, était renommé pour sa compétence supérieure et son intelligence. Il avait tenté la chance et avait gagné, oh ! non par une de ces victoires éclatantes, proportionnées à ses mérites, il avait obtenu la mention bien, ce qui était un beau succès, mais il avait manqué la mention très bien, ce qui fut considéré

comme une injustice. Son intelligence était restreinte à l'érudition, il était bien trop benêt pour donner de la vie à ce qu'il avait appris. Il était connu parmi ses amis, étudiants comme professeurs, pour aimer surtout les plaisirs matériels, pour s'y adonner tout entier, en suivant aveuglément ses instincts, car ce n'était pas un être vicieux, dont les tendances naturelles avaient été perverties. C'était un fameux glouton, célèbre par les quantités de viande qu'il bâfrait ; il ne cessait de manger avec excès et, pas un seul jour, il ne diminuait sa dose prodigieuse : il tendait même à se dépasser.

Ajoutez qu'il avait une voix extraordinaire : elle était chevrotante, et il avait beau essayer de séparer chacune des syllabes, elles s'obstinaient à chevaucher l'une sur l'autre, bien qu'il ouvrît la bouche plus que de raison. Personne ne pouvait l'écouter sans rire et, par une sorte de mimétisme, son interlocuteur arrivait à singer sa voix mourante et parlait en ouvrant largement les lèvres.

A peine eut-il obtenu le diplôme qu'il se procura les insignes du professorat et qu'il revêtit au plus vite la pelisse des ulémas. Or, suivant l'usage, les professeurs patientaient quelque temps avant de prendre ces insignes, ils attendaient d'avoir acquis une certaine réputation et ne voulaient pas s'en affubler avant que leur situation matérielle ne se fût un peu améliorée.

Notre ami endossa donc au plus tôt la pelisse, ce qui excita les sarcasmes des étudiants et de ses anciens maîtres. Ils le raillèrent et se moquèrent de lui d'autant plus que malgré sa pelisse, il continuait à n'être qu'un va-nu-pieds, si l'on peut se servir de cette expression. Par exemple, il ne mettait pas de chaussettes, soit qu'il n'eût pas les moyens de s'en acheter, soit qu'il préférât s'en passer. Lorsqu'il marchait dans la rue, il alourdissait son pas, cheminait lentement, avec l'air solennel qui doit convenir à un savant surchargé de science. Mais le seuil d'el-Azhar une fois franchi, il abandonnait toute gravité, tout geste étudié, et s'avancait alors en trottinant.

L'enfant le distinguait à son allure avant même d'entendre sa voix. Dès son premier cours, il arriva selon son habitude en glissant ; or il buta sur l'enfant, faillit tomber et ses pieds nus frôlèrent la main de l'enfant, qui tressaillit au contact de cette peau rugueuse et toute fendillée. Il parvint à rétablir son équilibre et appuya son dos pour la première fois à cette colonne, réalisant le rêve de toute sa vie d'étudiant.

Au fond il était semblable à tous ses collègues de cette époque-là. Il connaissait parfaitement les sciences d'el-Azhar et se montrait un adversaire fanatique des anciennes méthodes d'enseignement. Il avait été impressionné par les réformes préconisées par l'imam, mais superficiellement : il n'était pas plus sincèrement réformateur que conservateur, entre les deux il tenait un juste milieu. C'était suffisant pour se voir concéder quelque valeur et être considéré par le corps professoral avec un bienveillant respect. Il avait à peine commencé sa première leçon qu'il déclarait à ses élèves qu'il n'étudierait pas l'ouvrage intitulé *Maraki-l-falah ala nour el-idah* ⁽¹⁾, selon la coutume des professeurs avec les débutants, mais qu'il leur enseignerait le droit et leur donnerait un cours personnel qui vaudrait bien les *Maraki-l-falah*. C'était à eux d'écouter, de s'inspirer de ses explications et de prendre des notes. Puis il commença sa leçon, en tous points excellente. Il agit de même pour la grammaire, en délaissant le commentaire de Kafraoui, ne leur enseigna pas les neuf manières de réciter *Bismi-llahi-l-rahmani-l-rahimi* ⁽²⁾, avec toutes les désinences casuelles. Il leur fournit une solide préparation grammaticale, leur définit exactement le mot et la proposition, le nom, le verbe et la particule. Son cours était très facile et éminemment profitable.

⁽¹⁾ OEuvre d'un juriste hanéfite, professeur à el-Azhar au xvii^e siècle.

⁽²⁾ «Au nom de Dieu Clément, Miséricordieux.»

A l'heure du thé, l'après-midi, l'enfant fut questionné par son frère et ses camarades, et quand il répéta ce qu'il avait entendu aux cours de droit et de grammaire, tous furent satisfaits des procédés du nouveau professeur et approuvèrent ses méthodes d'enseignement. L'enfant se contenta d'assister à ces deux cours durant quelques jours, qu'il n'a pas comptés. Il se demandait à quelle date il serait régulièrement inscrit à l'Université. Il n'était qu'un enfant, se bornant à suivre ces deux cours, d'une façon studieuse et consciencieuse. Il était bien présent au cours de hadith après la prière de l'aube, mais c'était seulement pour attendre son frère, lui laisser le temps d'achever sa leçon sur les fondements de la religion : c'était alors l'heure du cours de droit.

Enfin le jour mémorable arriva : après la leçon de droit, l'enfant fut prévenu qu'il aurait à se présenter à l'épreuve de récitation du Coran, qui sert d'examen d'entrée. L'enfant n'en avait pas été averti à l'avance et ne s'y était pas préparé. Sans quoi il aurait effectué une ou deux repasses : or il n'avait même pas songé à réciter le Coran depuis son arrivée au Caire. On juge de son émoi lorsqu'il apprit qu'il serait interrogé une heure plus tard : il partit au plus vite pour la chapelle des Aveugles où l'examen avait lieu, très peu rassuré, très inquiet même. Au moment où il s'approcha du jury, la peur le quitta. Il s'assit, attendant patiemment la fin de l'interrogatoire de l'étudiant qui le précédait, quand soudain il ressentit une amère douleur et comme une brûlure qu'il n'a jamais oubliée. Un des deux examinateurs venait de l'appeler par cette phrase qui retentit péniblement dans son oreille et dans son cœur : « A ton tour, aveugle ! »

Il n'aurait jamais pu imaginer que cette apostrophe lui fût adressée, si son frère ne l'avait pris par le bras pour l'amener devant le jury, d'une façon un peu brusque et sans dire un mot. Il était habitué à l'affection attentionnée de sa famille qui s'efforçait d'éviter de faire allusion devant lui à cet affreux malheur. Il appréciait

cette délicatesse à sa valeur, bien qu'il n'oubliât pas sa situation, qu'il y pensât même constamment. Malgré tout, il prit place devant le jury. On lui demanda de réciter la sourate de la « Caverne », et il avait à peine commencé qu'on le pria de passer à celle de l'« Araignée » et, après quelques versets, il fut interrompu par un des examinateurs : « C'est bien, aveugle, tu es reçu ! »

L'enfant fut scandalisé de cet examen qui ne signifiait absolument rien et ne témoignait nullement de la qualité d'une récitation. Il s'attendait au moins à devoir réciter un morceau aussi long que ceux qu'exigeait son père. Enfin il partit, content de son succès, furieux contre les examinateurs, dont il méprisait la façon d'interroger. Avant de sortir de la chapelle des Aveugles, son frère le conduisit à l'écart et un des domestiques entoura son poignet droit d'une ficelle dont on plomba les extrémités. « C'est fini, lui dit cet homme, mes félicitations ! »

L'enfant ne comprenait pas le sens de ce curieux bracelet, mais son frère lui apprit qu'il devait le porter une semaine entière, jusqu'à la visite médicale : on examinerait son état de santé, on évaluerait son âge et il serait vacciné contre la petite vérole.

Mais l'enfant restait émerveillé de ce nouveau bracelet : c'était bien naturel, puisqu'il était le symbole de la réussite à l'examen d'entrée. Il avait donc franchi la première étape : négligeant son bracelet, il ne pensa plus qu'à la façon brutale dont son examen avait commencé et fini. Les jours de la semaine suivante s'écoulèrent avec le programme habituel : réveil par la voix de l'oncle Hagg Ali ; départ pour el-Azhar à l'aube ; retour après la leçon de midi ; nouveau départ pour l'Université à midi ; retour après la leçon de grammaire ; séjour dans la chambre et sommeil. Puis le lendemain réveil au moment où le muezzin proclamait que la prière valait mieux que le sommeil. Le jour de la visite médicale arriva et l'enfant s'y présenta avec une certaine appréhension : il craignait tant que le médecin ne l'appelât comme les examinateurs.

Mais le médecin ne le convoqua pas : il ne convoquait personne. Son frère l'emmena chez le docteur, qui lui fit au bras les incisions voulues : « Tu as quinze ans », dit-il. C'était fini : l'enfant était étudiant régulièrement inscrit à el-Azhar. Il n'avait pourtant pas atteint l'âge indiqué par le médecin, requis pour la validité de l'inscription : il n'avait que treize ans. Quoi qu'il en soit, le bracelet n'était plus à son poignet. Il rentra chez lui, avec de sérieux doutes sur la bonne foi des examinateurs et la sincérité du médecin : il ne savait s'il devait en rire ou en pleurer.

XIII

Cette existence était pénible pour lui autant que pour son frère. L'enfant estimait qu'il faisait très peu de progrès, et il avait le vif désir d'assister à plus de conférences, d'entamer des matières nouvelles. Sa solitude dans la chambre, après le cours de grammaire, lui pesait au delà de toute expression. Il rêvait d'une activité plus substantielle, il aurait aimé avoir un ami à qui parler. Son frère trouvait insupportable d'être astreint, matin et soir, à accompagner l'enfant entre sa maison et el-Azhar : il était également ennuyé de le laisser seul la plupart du temps, mais il ne pouvait faire autrement, car il ne lui était pas possible, — et cela aurait même nui à sa vie, — d'abandonner ses camarades, de délaisser ses cours, pour tenir tout le temps compagnie à l'enfant.

Celui-ci ne s'en ouvrit jamais à personne et ne reçut de son frère aucune confidence, mais il est vraisemblable que ce dernier dut en toucher un mot à ses amis. Ce malentendu parvint à son point culminant et se dissipa brutalement en une seule nuit, sans que l'enfant ni son frère aient eu l'occasion de s'en entretenir.

Le petit groupe fut convié une fois à passer la soirée chez un ami syrien qui ne logeait pas dans l'immeuble.

qui n'habitait même pas le quartier : l'invitation fut acceptée. La journée se passa comme à l'ordinaire : les étudiants se rendirent au cours de l'imam et rentrèrent après la prière du soir pour déposer chez eux leurs serviettes et leurs notes.

Le jeune cheikh disposa tout pour le coucher de son frère, comme d'habitude, et partit, comme tous les soirs, après avoir éteint la lampe. Il avait à peine franchi le seuil que l'enfant ressentit un immense chagrin. Il réprima de son mieux les sanglots qui l'étouffaient, il eut pourtant l'impression que son frère avait entendu, mais cela ne le fit pas changer d'avis et ne le détourna pas de son projet : il ferma la porte et s'en alla. L'enfant laissa d'abord couler ses larmes et finit par retrouver peu à peu son équilibre. Il se remémora son histoire de chaque nuit, où il ne pouvait commencer à dormir avant le retour de son frère. Le lendemain matin, celui-ci rentra après le cours de droit, ayant déjeuné de pâtisseries qu'il avait achetées en chemin, au retour de sa soirée. L'enfant et son frère se comprirent sans mot dire.

Quelques jours plus tard, le jeune cheikh reçut une lettre par le canal d'el-Hagg Firouz. Après l'avoir lue, il dit à son frère, sur un ton d'affectueuse tendresse, en lui mettant la main sur l'épaule : « A partir de demain tu ne seras plus seul dans ta chambre, ton cousin arrive ici pour faire ses études : cela te fera une société agréable. »

XIV

Ce cousin était un compagnon d'enfance et un ami très cher. Il venait souvent du fond de sa province pour passer avec l'enfant un ou plusieurs mois : ils allaient ensemble jouer à l'école, prier à la mosquée, et un peu avant le coucher du soleil, rentraient à la maison lire des volumes d'histoires et de contes, ou bien encore ils inventaient toutes sortes d'amusements, ou partaient se

promener sous les mûriers qui bordaient le canal Ibrahimieh. Ils avaient échafaudé beaucoup d'espairs, imaginé de nombreux rêves. Ils s'étaient juré de partir ensemble au Caire pour étudier à el-Azhar.

Combien de fois était-il venu vers la fin de l'été ! Sa mère lui avait donné un peu d'argent, l'avait muni de provisions et lui avait recommandé d'aller au Caire avec son cousin pour y faire ses études. Il avait d'abord attendu son ami avec patience, puis avec colère, enfin avec tristesse : il en avait pleuré. La famille avait jugé, le jeune cheikh surtout avait estimé que le temps n'était pas encore venu de partir pour la capitale. Ils se séparaient et son ami retournait chez sa mère sombre et découragé.

La nouvelle de l'arrivée de son cousin causa à l'enfant un immense plaisir. A cela rien d'étonnant, et l'on ne trouvera pas extraordinaire non plus qu'il ait passé une soirée joyeuse, ne pensant qu'au lendemain. La nuit était venue, plongeant la chambre dans l'obscurité, mais cette fois les ténèbres furent comme muettes : il est vraisemblable pourtant que les petites bêtes familières de la pièce se livrèrent à leurs entreprises favorites, mais l'enfant ne discerna aucun bruit, ne perçut aucun grouillement.

Sans doute, il ne ferma pas l'œil de la nuit, mais ce fut une insomnie pleine de douceur, sauf qu'il voyait les heures s'égrener trop lentement et attendait le matin avec impatience. Il partit au cours de hadith : il entendit matériellement les modulations du cheikh, faisant une distinction entre le texte même de la tradition et la série des noms de ceux qui l'avaient transmise, mais d'une oreille distraite et sans comprendre. Il assista ensuite au cours de droit et, s'il fut attentif, c'est qu'il ne put faire autrement : son frère l'avait recommandé au professeur et ce dernier l'interrogeait, le faisait discuter, le forçant ainsi à écouter et à réfléchir. L'enfant revint dans sa chambre à la fin de la matinée et son temps se passa à la fois dans le calme et l'agitation. En apparence il

était impassible, car ce qu'il abhorrait le plus au monde, c'était de montrer à son frère ou à ses camarades qu'il avait un ennui, si mince fût-il; mais son esprit était obsédé de cette longue attente de l'après-midi, il aurait voulu voir les minutes s'écouler rapidement et hâter ainsi l'entrée du train en gare du Caire.

Enfin le muezzin fit l'appel à la prière de l'après-midi : l'enfant n'était plus séparé de son cousin que par le peu de temps nécessaire à un fiacre pour venir de la gare au quartier, en passant par Bab el-Bahr, Bab el-Charieh, jusqu'à ce portail près duquel il serait forcé de tourner pour se frayer un chemin entre la fumée du café et le glouglou du narghileh.

Lorsque ces pas familiers résonneraient dans l'immeuble, l'enfant n'hésiterait pas à les reconnaître. Voici le cousin qui arrive et le salue en riant, et ils s'embrassent avec de bruyants transports de joie; voici le cocher qui apporte les cadeaux et les provisions que sa famille envoie aux étudiants. Cette soirée, c'est certain, sera exubérante, les amis s'associeront tous au bonheur de l'enfant et ne les laisseront tous deux à leur intimité qu'au moment où ils devront aller au cours de l'imam.

Il n'est pas moins certain que l'existence de l'enfant changea du tout au tout depuis cette date : il ne fut plus en proie à la solitude, au point qu'il lui arriva de la désirer et il progressa dans son travail à en être saturé.

(a suivre).

TAHA HUSSEIN.

Traduit de l'arabe par Gaston Wiet.

LA REVUE DU CAIRE

Organe mensuel de l'Association Internationale
des Écrivains de Langue Française

(Section d'Égypte)

Abonnements pour l'Égypte P. T. 50
pour l'Étranger le port en plus.

On est prié de s'adresser à M. Gaston Wiet, pour tout ce qui concerne la rédaction (5, Rue Abdel Abou Bakr — Zamalek — Le Caire), et à M. Georges Dumani bey, pour tout ce qui concerne l'administration (37, Rue Kasr el Nil — Le Caire).

LE NUMÉRO : 5 PIASTRES.

Entente Cordiale

WHISKY
ET
PERRIER

